

plus sincères remerciements pour lui avoir donné l'occasion d'assister à cette grande fête de la famille acadienne et vous en promet une éternelle reconnaissance. En nous invitant à cette grande et imposante démonstration, vous avez exaucé les vœux de M. Rameau qui, dès 1854, exprimait le désir de voir un jour les Acadiens et les Canadiens, dont tous les cœurs sont sortis de la même race, battre à l'unisson, et soyez certains, messieurs, que nous emporterons avec nous le meilleur souvenir de la large part que vous nous avez faite dans ce congrès vraiment national.

Après quelques mots de l'honorable M. Landry, la convention s'ajourne.

---

### Deuxième Séance générale de la Convention

---

JEUDI, 21 JUILLET,  
10½ heures de l'avant-midi.

#### CHOIX D'UNE FÊTE NATIONALE

(*Le Moniteur Acadien*)

M. Pascal Poirier soumet le rapport de la commission sur le choix d'une fête nationale :

##### IRE COMMISSION.

#### DU CHOIX ET DE L'ADOPTION D'UNE FÊTE NATIONALE GÉNÉRALE POUR LES ACADIENS DES PROVINCES MARITIMES.

Présidence de M. Pascal Poirier.

M. l'abbé N. C. A. Boudreault, secrétaire.

Membres de la commission présents—MM. les abbés Jean Chaisson, M. F. Richard, Jos. Pelletier, F. X. Cormier, le Révd Père Ph. Bourgeois, l'hon. P. A. Landry et M. Ur. Johnson.

Il est proposé par M. l'abbé F. X. Cormier, secondé par l'hon. P. A. Landry, que tous les prêtres présents à la convention soient adjoints à la première commission. Adopté.

Proposé par M. l'abbé Chaisson, secondé par M. l'abbé S. Doucet, que le 15 août, jour de l'Assomption, soit choisi et adopté pour fête nationale des Acadiens.

Il est proposé en amendement par l'hon. P. A. Landry, secondé par le Révd P. Ph. Bourgeois, que la Saint-Jean-Baptiste (24 juin) soit choisie et adoptée pour fête nationale des Acadiens.

L'amendement étant mis aux voix, est perdu par le vote suivant :

Pour—P. A. Landry, Philias F. Bourgeois, Jos. Pelletier, D'Amour—4.

Contre—Jean Chaisson, S. Doucet, M. F. Richard, H. Giroir, F. Belliveau, F. X. Cormier, U. Johnson, E. Biron, Hébert, Jean Maillet, Jos. Ouellet, N. C. A. Boudreault—12.

Le président met alors la proposition principale aux voix.

Se sont déclarés en faveur de cette proposition, MM. Jean Chaisson, Jean S. Doucet, M. F. Richard, H. Giroir, F. Belliveau, F. X. Cormier, U. Johnson, E. Biron, Jean Hébert, Jean Maillet, Joseph Ouellet, N. C. A. Boudreault—12.

Contre — MM. P. A. Landry, Ph. Bourgeois, Jos. Pelletier—4.

Le président donne le résultat du vote et déclare que la commission choisit et adopte l'Assomption (15 août) pour fête nationale des Acadiens.

Sur proposition, la commission est levée.

PASCAL POIRIER,  
Rapporteur.

Une discussion animée s'ensuit et nous assistons à plusieurs discours fort éloquents.

Ci-suivent les discours prononcés et à la commission et à la réunion générale de la convention.

## DISCOURS DU RÉV. S. J. DOUCET

*Monsieur le Président, Messieurs,*

La question que nous avons maintenant à discuter est incontestablement d'une haute importance pour nous. L'adoption de l'une ou de l'autre fête proposée comme notre fête patronale influera grandement, je n'en doute pas, sur l'avenir du peuple acadien. Mais cette influence pourrait avoir, à cause des circonstances, des résultats peut-être bien différents, selon que notre choix tombera sur la Saint-Jean-Baptiste ou sur l'Assomption de la Très Sainte Vierge.

Pour faire un choix judicieux et acceptable, il me semble que nous devrions choisir une fête qui corresponde mieux que toute autre aux sentiments religieux de notre peuple, une fête que la dévotion populaire aurait déjà marquée et fait adopter en principe comme notre fête patronale. Que ce soit une fête qui se rattache par quelque côté à notre origine et à notre histoire, une fête que notre peuple aime déjà, qui soit déjà populaire et qui s'impose pour ainsi dire d'elle-même à notre choix. N'est-ce pas sur de telles considérations qu'on s'appuie ordinairement pour faire le choix d'une fête patronale ?

La France chrétienne a chômé tour à tour la Saint-Denis, la Saint-Martin et la Saint-Louis comme fête patronale et nationale. Elle ne pouvait faire un meilleur choix. C'était ses propres fils qu'elle choisissait pour ses patrons, ses protecteurs ; elle avait droit d'attendre de leur part une protection toute spéciale. Elle choisit aussi plus tard la Sainte Vierge comme sa patronne. C'est que, pour la France chrétienne et catholique, la Sainte Vierge a toujours été l'objet d'une dévotion particulière. *Regnum Galliae, Regnum Mariæ*, se plaisait-on à redire. Royaume de France, royaume de Marie.

Quand nos aïeux quittèrent la France pour venir fonder l'Acadie, l'Assomption de la Sainte Vierge était la fête nationale de la France. C'est sans doute cette fête qu'ils auraient choisie s'ils en avaient choisi une comme fête patronale de leur nouvelle patrie. La Sainte-Hedwidge est la fête patronale de la Pologne. C'est une fille de la nation, et le choix ne pouvait être plus heureux. L'on peut en dire autant, si je ne me trompe, de Sainte Elisabeth, reine du Portugal, ainsi que de Sainte Rose de Lima, dont la fête doit être chômée comme fête patronale du Pérou. L'Irlande chôme la Saint-Patrice comme sa fête patronale. Pouvait-on choisir pour patron un saint dont la mémoire fut plus chère au cœur des Irlandais que celle de leur grand apôtre ? Pouvait-on adopter

une fête qui eût mieux convenu aux sentiments religieux et patriotiques de ce peuple infortuné que la Saint-Patrice ?

Et puisque c'est le temps pour chacun d'exprimer franchement ce qu'il pense relativement au choix qu'il nous incombe de faire à cette convention, je dirai que, au point de vue des rapports de convenance qui devraient exister entre le peuple et le saint qu'on lui choisit comme patron—le point de vue où je me suis mis en abordant la question—je ne trouve pas que le choix de la Saint-Jean-Baptiste comme fête patronale des Canadiens et qu'on nous propose d'adopter comme la nôtre ait été vraiment judicieux. Peut-être qu'à d'autres points de vue, le choix a été pour eux non seulement très judicieux, mais le meilleur, le plus heureux que l'on pût faire. Le serait-il également pour nous ? Je verrais un rapport de convenance dans leur choix s'il était tombé, par exemple, sur la Sainte-Anne, ou peut-être sur la Saint-Laurent ; mais pour la Saint-Jean-Baptiste je n'en vois pas, au moins, pas de rapport de convenance que le peuple canadien pût saisir sans effort. Il en serait autrement si au temps où le choix a été fait, la Saint-Jean-Baptiste était déjà une fête que le peuple aimait particulièrement à chômer, une fête vraiment populaire au Canada, ce qui était peut-être le cas. Est-elle une fête de ce genre-là en Acadie ? Je ne pense pas qu'on puisse le dire, et à cause de cela je crois que la Saint-Jean-Baptiste prendrait difficilement comme fête patronale et nationale des Canadiens. Considéré comme modèle de la tempérance et des vertus qui s'y rattachent, le saint précurseur de Jésus-Christ est un excellent patron à choisir pour les sociétés de tempérance, et peut-être aussi pour les peuples en général, mais non pas, ce me semble, pour aucune nation particulière.

Que le choix de la St-Jean-Baptiste ait été ou non le meilleur que puissent faire nos frères du Canada, cette fête, comme fête nationale, ne nous conviendrait sous aucun rapport que je puisse voir. Loin de moi la pensée ou l'intention de blesser qui que ce soit par mes remarques. J'approuve ou je désapprouve suivant ma manière de voir, parceque la question sur le tapis m'en donne le droit et me fait un devoir d'exprimer franchement mes raisons et mon opinion à ce sujet.

Outre les raisons de convenance religieuse que j'ai alléguées, il est une autre chose, messieurs, qu'il ne faut pas perdre de vue si nous tenons à faire un choix qui convienne à notre nationalité. C'est l'idée même de nationalité. Nous voulons faire choix d'une fête *nationale*, n'est-ce pas ?

Eh bien, choisissons-en une qui soit distinctive de notre nationalité, une que notre peuple ne partagera avec aucun autre peuple, fût-il encore plus cher et plus sympathique au nôtre que ne l'est le peuple canadien. La conservation de notre nationalité, voilà le point important. Voilà l'objet que nous devons avoir particulièrement en vue dans le choix que nous allons faire. Or, après la langue maternelle, ce qui complète et accentue mieux que toute autre chose le caractère national d'un peuple, c'est sa fête nationale.

Notre nationalité est-elle distincte de celle des Canadiens? Notre histoire est-elle différente de la leur? Les Acadiens forment-ils un peuple distinct, quelque petit qu'il soit? Si oui,—et qui pourrait le nier?—choisissons-nous une fête qui nous soit propre. Ayons notre fête à nous, comme nos frères du Canada ont la leur. Nous pouvons être certains qu'ils ne trouveront pas à redire à notre choix, pourvu qu'ils ne méconnaissent pas nos motifs. Ils diront plutôt que nous avons bien fait, c'est-à-dire, que nous aurons fait ce qu'ils ont fait eux-mêmes quand ils ont choisi leur fête. En le faisant, se sont-ils occupés d'autre nationalité que la leur? Se sont-ils occupés de nous? Non, parcequ'ils ont bien compris que c'était une question qui les concernait eux seuls, une question qu'il leur fallait régler purement au point de vue de leur propre nationalité.

Mais si notre nationalité est la même que la leur, si le peuple acadien n'est pas un peuple distinct, si notre histoire est leur histoire, alors, messieurs, nous n'avons que faire de discuter la question qui nous occupe présentement. Elle est déjà toute réglée pour nous. La nationalité canadienne étant notre nationalité, la St-Jean-Baptiste doit être notre fête nationale. Elle aurait déjà été choisie pour nous et nous ne pourrions en choisir une autre sans faire scission avec nos frères du Canada, sans diviser ce qui est supposé être un.

Mais le seul fait qu'on nous demande d'adopter la St-Jean-Baptiste pour notre fête nationale est une admission que nous sommes un peuple distinct, et que, malgré bien des traits de ressemblance, surtout malgré une commune origine, notre nationalité ne se confond nullement avec la nationalité canadienne. Si une même religion, une même langue et une même origine suffisaient pour effacer les traits caractéristiques des différentes nationalités, alors indubitablement les Acadiens et leurs frères du Canada ne formeraient qu'un seul et même peuple. Mais comme chacun sait, un caractère national très distinct peut se former à la longue en dépit d'une

identité de langue, de religion et d'origine.

Voulez-vous savoir, messieurs, ce qui fait que le petit peuple acadien se distingue de tous les peuples de la terre, sans même excepter le peuple canadien ? C'est parce que les circonstances qui se rattachent à son origine et qui ont entouré son existence sont différentes de celles qui ont formé le caractère national des autres peuples. Ouvrez son histoire et vous y trouverez le récit de ces circonstances. Ce sont les vicissitudes orageuses de son existence, jointes à son long isolement de la France et du Canada, qui ont formé sa physionomie nationale et qui le font reconnaître comme un peuple distinct au milieu de tous les peuples qui l'entourent.

L'objet que nous devons avoir en vue en nous choisissant une fête, ce n'est pas d'établir des relations plus intimes avec aucun autre peuple, mais c'est d'établir des relations plus étroites entre nous—entre nous-mêmes, messieurs, entre les membres épars de la grande famille acadienne. C'est pour nous connaître mieux, pour nous compter et pour supputer nos ressources et nos forces que nous voulons avoir une fête qui nous soit propre.

C'est pour nous permettre de nous réunir de temps en temps pour constater notre progrès intellectuel et industriel, pour nous encourager mutuellement et pour travailler ensemble à nous éléver sous tous les rapports au niveau des peuples au milieu desquels nous nous trouvons à vivre. Nous ne choisissons pas une fête pour nous identifier avec aucun autre peuple, mais pour ajouter à notre nationalité quelque chose qui lui manque et dont elle ne peut se passer plus longtemps. En choisissant une fête que nous pourrons dire nôtre, nous voulons affirmer notre existence comme peuple distinct, ce que nous sommes en réalité. C'est pour fêter notre nationalité que nous tenons à avoir une fête qui nous soit propre, une fête vraiment acadienne ; et certes, notre nationalité est bien digne d'une telle fête. La glorieuse victoire que nous avons remportée en triomphant de toutes les épreuves qui entraînaient nos pas et menaçaient de nous anéantir comme peuple distinct mérite bien une fête pour couronne.

Voulons-nous, messieurs, nous allier avec les Canadiens de manière à ne plus être reconnus comme peuple distinct, mais comme ne formant qu'un seul et même peuple avec lui ? Choisissons la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens, comme notre fête nationale. Ce sera un grand pas vers ce but. Pour y arriver cette mesure sera d'autant plus-

efficace que la tendance vers l'unité nationale entre les deux peuples est plus grande et plus naturelle. En faisant cela, nous ferions un effort pour nous fusionner avec le peuple le plus ami, le plus sympathique à notre égard et le plus semblable à nous sous tous les rapports de tous les peuples de la terre. Si donc nous voulions réellement une fusion de nationalité avec un autre peuple, nous ne pourrions en faire une plus heureuse et plus avantageuse pour deux peuples que celle dont je parle ici. Voulons-nous, au contraire, conserver intégrer notre nationalité et profiter en même temps d'un moyen efficace, unique, pour affirmer et affermir notre existence comme peuple distinct ? Alors choisissons-nous une fête nationale et ne nous occupons en cela que de nous-mêmes. Nos relations avec nos frères du Canada n'en resteront pas moins cordiales. Pourquoi en serait-il autrement ? Nous irons de temps en temps fêter la Saint-Jean-Baptiste avec eux, et ils viendront fêter l'Assomption avec nous. Une même religion, une même langue et une même origine nous tiendront unis comme nous l'avons toujours été. Nous serons encore unis par un autre point de vue, au point de vue d'une politique élevée bien au-dessus de celle des partis—au point de vue où nous, Canadiens-français, Anglais, Ecossais, Irlandais, sommes tous unis ensemble par les liens de la grande confédération canadienne.

En choisissant la St-Jean-Baptiste pour notre fête patronale, nous ferions à la vérité un grand pas vers une fusion des deux nationalités, mais la tendance que nous donnerait cette démarche est une tendance qui n'aboutirait peut-être jamais, car ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, ce sont les circonstances qui forment les physionomies nationales. Ce n'est rien qui dépend d'un acte de volonté ou du libre choix d'un peuple. La formation ou un changement de caractère national peut requérir des siècles pour arriver à terme. Ainsi, quand bien même il serait désirable de nous allier avec nos frères du Canada de manière à faire disparaître dans le cours des temps les traits qui nous distinguent maintenant, nous entreprendrions une tâche qu'il n'est pas dans l'ordre des choses d'accomplir de la manière proposée. Il nous faudrait déjà avoir le même caractère national pour chômer la même fête nationale. Pour le présent au moins, il me semble que la Saint-Jean-Baptiste comme fête nationale serait pour nous quelque chose d'anormal, quelque chose qui ne serait pas adapté au but, qui ne correspondrait pas à notre nationalité, à notre état actuel.

Choisissons plutôt la Sainte Vierge Marie pour notre patronne, puisque, comme on l'a si éloquemment démontré, nous ne pourrions faire un choix qui pût mieux convenir que celui-là au sentiment religieux des Acadiens. En elle notre peuple a mis toute sa confiance ; et elle a été sa protectrice et sa consolatrice au milieu des dangers et des épreuves qu'il a eu à traverser. Pour les peuples comme pour les individus, Marie n'est jamais invoquée en vain. Et entre toutes les fêtes de la Sainte Vierge, incontestablement c'est l'antique Assomption, la fête patronale de nos aïeux, qui nous convient le mieux sous tous les rapports comme fête patronale et nationale.

---

### DISCOURS DU RÉVD. PÈRE PH. BOURGEOIS.

*M. le président, Messieurs les délégués,*

Comme j'ai secondé l'amendement proposé par l'honorable M. Landry, je demande votre attention pour quelques instants, afin de vous mettre au courant des motifs qui basent mon opinion telle que formulée par mon vote. Je ne répéterai aucun des arguments auxquels M. Landry vient de donner une heureuse expression et qui militent si fortement en faveur de la Saint-Jean-Baptiste. Ses raisons sont claires, fortes, indéniables. Pour ma part, je crois devoir m'appliquer à résuster, devant messieurs les délégués ici présents, certaines objections soi-disant sérieuses qu'on a voulu faire prévaloir au préjudice de l'adoption de la Saint-Jean-Baptiste.

D'abord, la Saint-Jean-Baptiste est destinée, nous dit-on, à faire perdre notre caractère national. Sous le même drapeau, l'étranger ne reconnaîtra plus les deux peuples, et le jour où nous nous serons rangés sous le même patron national, nous aurons sanctionné virtuellement l'absorption du petit peuple acadien par la grande race canadienne-française.

Messieurs, permettez-moi de vous dire que cet argument est sophistique, qu'il n'est pas digne de nous ; bien plus, c'est une insulte indirecte que nous lançons à la figure de notre peuple tout entier. Avons-nous montré des tendances vers l'absorption lorsque nos pères, après la dispersion du dernier siècle, sont venus prendre place au sein de l'Acadie, au milieu d'une population tout anglaise ? Un jour, ils comptèrent mille âmes, le lendemain, dix mille, et plus tard cinquante mille. Tous ensemble, ils ont subi le gouvernement d'Angle-

terre ; ils n'avaient pour boussole que cette intégrité traditionnelle léguée par leurs pères—et cependant ils ont gardé le type acadien des premiers fondateurs avec la religion, les coutumes, la langue et les mœurs de ces derniers. Car le peuple acadien est un peuple qu'on disperse, mais qu'on ne saurait absorber. On peut le jeter sur les côtes de la Louisiane, des Etats-Unis et de l'Angleterre, on peut le semer aux quatre vents de l'univers, mais on ne pourra jamais l'acheter.

Messieurs, lors même que nous défendons, par principe, l'adoption de la Saint-Jean-Baptiste, l'on se trompe grossièrement si on croit que nous voulons rayer le nom du peuple acadien pour lui substituer le nom d'un autre peuple, quel qu'il soit. Pour preuve, j'en appelle aux honorables messieurs Landry, Girouard et Johnson et autres qui sont là, au reste, pour affirmer le fait que j'avance. Quand, l'an dernier, à la convention de Québec, l'honorable H. G. Mailhot, rapporteur de la 1<sup>re</sup> commission, proposait dans son rapport que le groupe français de l'Amérique du Nord se rangeât, au 24 juin, sous le drapeau tricolore, avec le titre d'*Union Française*, un curé aussi digne que patriote, le Révd M. Bédard, du Massachusetts, se leva pour nous dire qu'il n'approuvait pas le mot *Union française*, mais qu'il voulait d'une union ayant pour nom *Union canadienne-française*, je fus le premier à m'entendre avec les messieurs que je viens de mentionner, je leur fis part de mes opinions à ce sujet et je les engageai à protester contre un acte qui déchirait une page de notre histoire et qui effaçait notre nom sur le sol où notre courage et notre persévérance l'avaient si fortement imprimé. C'est ce que nous devions faire ; c'est ce que nous ferions maintenant, messieurs, et c'est ce que nous ferons toujours à l'avenir.

Mais entre l'adoption de la Saint-Jean-Baptiste et l'absorption par les Canadiens, il y a un mur consolidé par deux siècles de tentatives du même genre exercées par ceux qui nous gouvernent ; nous n'avons rien à craindre. Faisons-nous vraiment une démonstration dangereuse lorsque nous célébrons le 24 mai, lorsque nous arborons le drapeau anglais, au 1<sup>er</sup> juillet ? Point du tout. Perdons-nous notre caractère national acadien ? Encore moins. Nous témoignons seulement de notre esprit de sujexion à l'Angleterre, de notre loyauté à la Reine qui nous gouverne et de notre adhésion au grand corps confédéré auquel les circonstances nous ont adjoints !

Et dans ces jours nous restons Français, Acadiens de religion, de traditions, de mœurs, de coutumes, de caractère

—quoique nous allions marcher sous des drapeaux qui, pour être protecteurs et pacifiques aujourd'hui, n'ont pas toujours été des drapeaux acadiens, vous le savez.

Aurons-nous plus à craindre, en célébrant, tous les ans, au même jour, une fête nationale, dont le patron sera le même que celui des Canadiens? Le danger d'une fusion avec les Canadiens, à deux cents lieues d'ici, dans une province où les coutumes sont différentes, qui a son gouvernement responsable, son code civil différent, sera-t-il plus à craindre que ne serait à craindre l'absorption par une population anglaise plus nombreuse, qui nous gouverne, dont nous dépendons presque entièrement pour le commerce, qui nous entoure, qui nous fait la loi comme elle l'entend—surtout, si le patronage canadien nous était soudainement soustrait, si nous étions laissés à nos propres forces? Ah! Messieurs, non!

Qu'arrivera-t-il donc, si nous adoptons, comme je l'espère, la Saint-Jean-Baptiste pour fête nationale? Nous profiterons, Messieurs, de cette fête commune, pour nous réunir parfois à nos frères les Canadiens. Nous nous entendrons avec eux pour orienter notre marche au milieu des obstacles qui nous entourent, comme ils le firent eux-mêmes au jour des épreuves.

Ce que nous avons fait aujourd'hui de profitable à notre avancement, nous l'avons fait sous leur égide, sous l'élan de leur zèle, sous l'éclat de leurs lumières—and dans l'intervalle pas une de nos fibres nationales n'a été blessée. Et pourtant ils ont été au milieu de nous, ils ont eu une influence d'autant plus souveraine et efficace que nous nous y sommes soumis plus pleinement, que nous savions qu'ils nous aimait. Et, qu'il me soit permis de vous le dire, M. le président et Messieurs les délégués, ils ne nous ont jamais dit que nous étions Canadiens. Ils nous ont appris, au contraire, que nous avions une histoire de malheurs, que nos pères, les Acadiens, avaient traversé courageusement les luttes de l'isolement, de la misère et de la persécution—and que nous, leurs fils, nous devions croire à un prochain réveil, le faire présager par les démonstrations extérieures nationales françaises dans le genre de celles que nous avons eues depuis douze à quinze ans, au jour du 24 juin.

Cette première convention d'aujourd'hui, organisée grâce au mouvement du 24 juin 1880, nous permet, Messieurs, de sonner ce réveil de notre jeune race. Nous pouvons affirmer notre existence devant les autres nations, mais nous ne saurions encore témoigner de notre force, de notre pouvoir

d'organisation, de notre indépendance, pour établir notre constitution nationale, notre programme d'avenir et pour nous draper, à l'aurore, dans notre autonomie. Alors, qu'allons-nous faire ? Pour nous mieux aider dans une marche ascensionnelle dont nous semblons méconnaître les aspirées, il nous faut compter sur d'autres moyens que ceux dont nous croyons jouir, sur d'autres forces que sur nos ressources intrinsèques, sur d'autres forces que sur celles d'une minorité acadienne qui ne fut jamais respectée et qu'on a toujours lésee impunément.

En donnant la main aux Canadiens-Français, au 24 juin, nous montrerons à l'élément qui nous entoure et qui contrôle le pouvoir, nous leur montrerons, dis-je, que le soleil du 24 juin réjouit autant les coeurs en Acadie comme au Canada et que les Acadiens et les Canadiens qui se comptent et se parlent au jour de leur fête commune, se compteront et se parleront à l'heure des injustices, comme ils l'ont fait déjà, depuis l'an dernier, dans la question du patronage ayant trait au recensement.

Je vous le demande, Messieurs, est-ce là une fusion bien nuisible, anti-nationale, est-ce là une mesure d'absorption ? Loin de là. Bien des peuples dans l'histoire, depuis l'antiquité la plus reculée, ont eu parfois le même patron pour leurs réjouissances nationales, sans jamais s'unifier. Les races qui, autrefois, au sud de l'Europe et ailleurs, se rassemblaient à la même époque de l'année, pour rendre leur culte au même Dieu, pour manifester leur patriotisme respectif, ne se sont jamais fusionnées par là même. Et la philosophie de l'histoire n'enseigne pas que cette coïncidence de réunion ou de fête ait établi des unions telles que l'histoire ou le caractère particulier d'aucun peuple aient dû en être altérés. — D'ailleurs, Messieurs, la Saint-Jean-Baptiste est une vieille fête acadienne, parceque c'est une vieille fête française. Sous les rois de la France, le peuple de la Normandie et de la Bretagne célébrait la Saint-Jean. D'après les anciennes coutumes celtes du sud de l'Irlande et du nord de la Bretagne, on y faisait le feu de joie traditionnel. Dans presque tous les arrondissements, la Saint-Jean n'était plus un jour ouvrier.

Commémorer un jour qu'avaient fêté leurs pères dans les forêts, comme dans les déserts de la Gaule, fut certainement un des motifs qui décidèrent les Canadiens à chômer le 24 juin, au sein de leur patrie.

Et nous aussi, Messieurs, pourquoi avec nos frères, les

Canadiens, ne célébrerions-nous pas la vieille fête française du 24 juin, comme fête nationale ? La France de nos jours n'est pas la France des rois chrétiens. Elle brûle ce qu'elle adorait du temps des Charlemagne et des Saint Louis, et nous voyons ses drapeaux flotter au vent du 14 juillet pour rappeler le *Ça ira et la Bastille* :

Ah ! Messieurs, ne serait-il pas beau de voir ici, en deçà de l'Atlantique, l'ancienne France de Henri IV, qu'elle se compose de Canadiens, d'Acadiens ou de Louisianais, se rassembler, sous un seul drapeau, et resserrer ces liens d'origine et de sang qui ne furent pas souillés par le souffle des révolutions, mais qui furent dispersés par les malheurs de nos colonies en Amérique ? Ainsi, si je demande que nous adoptions la Saint-Jean-Baptiste, ce n'est pas pour arriver à l'unification canadienne—notre histoire ne le permet pas, nous sommes unanimes à nous y opposer. On ne saurait ainsi tirer notre nation du moule où elle a pris sa forme sans l'exposer à perdre les grands traits qui la caractérisent.

Mais n'allons pas voir d'effets là où il n'y a pas de causes. Avec la Saint-Jean-Baptiste pour fête patronale, nous ne cesserons pas d'être Acadiens-Français. Nos coutumes, nos traditions, notre histoire et notre nom—ce sera là l'inviolable Acadie. Notre commerce, nos industries, notre littérature et notre langue se modèleront sur les industries, la littérature et le commerce canadiens. Lorsque ensemble nous chômerons notre vieille fête française du 24 juin, nous travaillerons là aussi, tous ensemble, à nos intérêts mutuels, à nos intérêts communs dans le sens que je viens d'indiquer, et la postérité qui, je l'espère, va grandir avec nos coutumes et nos traditions, applaudira cette démarche, et, à son tour, elle continuera de marcher sur nos traces et de se fortifier avec les Canadiens tout en restant acadienne-française.

#### DISCOURS DE M. PASCAL POIRIER.

*Monsieur le Président, Messieurs,*

Je désirais ne pas prendre part aux travaux de cette commission autrement qu'en enrégistrant le résultat des délibérations. Cependant, puisque vous semblez insister à ce que je fasse connaître mon opinion sur le choix à faire de notre fête nationale, je n'hésite plus, car je comprends qu'il faut que chacun prenne sa part de responsabilité dans une

question aussi importante que celle qui nous occupe ce soir.

Deux fêtes sont proposées, la Saint-Jean-Baptiste et l'Assomption de la Très-Sainte Vierge. Les deux saints me conviennent—l'un est le plus grand des enfants des hommes, l'autre est élevé en gloire au-dessus des hommes et des anges.

Les deux dates me conviennent aussi. L'on a objecté au 15 août le fait que cette date tombe durant la coupe des foins. Cette objection n'a pas l'importance qu'on lui attache. Le 24 juin les travaux du printemps sont à peu près finis, le 15 août ceux de la fenaison devraient l'être, et plus tard, quand l'agriculture sera mieux entendue, et que nos cultivateurs auront remplacé la faulx par la *faucheuse*, il ne restera, au 15 août, d'autre foin à couper que celui des prés. Les deux dates, par conséquent, sont également avantageuses.

L'on a dit, d'un côté, qu'il fallait adopter la Saint-Jean-Baptiste, parceque c'est la fête nationale des Canadiens ; de l'autre côté, qu'il ne fallait pas l'adopter, pour la même raison. Les premiers ont donné pour argument que l'adoption de la Saint-Jean-Baptiste nous réunira plus intimement aux Canadiens ; les seconds ont donné pour argument contre la Saint-Jean-Baptiste que cela nous confondrait avec les Canadiens, et qu'il faut avoir une fête à nous si nous voulons rester un peuple distinct.

Sans faire une plus longue revue des arguments fournis de part et d'autre, je dirai que, pour ma part, je ne saurais désormais hésiter un instant à me prononcer ; le patron qu'il nous faut au ciel est un patron bien à nous, qui nous soit propre, qui ait des rapports de convenance avec notre histoire. La fête nationale des Acadiens ne doit pas être, si nous voulons rester fidèles à notre passé, celle des Ecossais, des Irlandais, ni même des Canadiens-Français ; quoique tous nous sommes les citoyens d'une même Confédération et que les Canadiens-Français soient des frères consanguins que nous aimons et avec lesquels notre destinée est très intimement liée. Chacune de ces nationalités a sa fête nationale, sa fête de famille. Pourquoi les Acadiens n'auraient-ils pas aussi la leur ? Ou bien il faut ne choisir qu'une seule fête nationale pour tout le monde et alors cette fête sera le 1er juillet, jour de la Confédération ; ou bien il faut que chaque nationalité qui compose le Dominion, sans en excepter les Acadiens, ait sa fête particulière (sans préjudice à la fête officielle du 1er juillet), et alors il y aura autant de fêtes na-

tionales qu'il y a de nationalités au Canada. C'est pour ces deux raisons surtout, M. le président, que je voterai pour que la Très-Sainte Vierge soit déclarée la patronne des Canadiens, et pour que le 15 août soit décrété notre fête nationale.

La race, messieurs, la nation, c'est la famille agrandie.

Or nous voyons chaque famille importante en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, se choisir des armoiries et un écu distincts, différents des autres. Nous voyons la même chose chez les nations sauvages, chez les Hurons de Lorette aujourd'hui. Chez les indigènes qui possédaient ce pays, lorsque nos pères sont venus s'y établir, chaque tribu avait son blason. Cette distinction que les familles et les tribus mettaient entre elles, n'a jamais été interprétée comme un signe d'hostilité entre ces familles et ces tribus. Eh bien ! choisissons-nous une fête, et nos frères les Canadiens ne se détacheront pas de nous pour cela, ils ne nous en tiendront pas rancune. Ceux qui, ce soir, ont soutenu le contraire, me permettront de leur dire qu'ils se sont trompés.

La Saint-Jean-Baptiste, si nous l'adoptions pour fête nationale, aurait-elle pour effet de nous fusionner avec les Canadiens, de faire confondre la race acadienne avec la race canadienne, c.-à-d., de faire fondre la première dans la seconde, je ne le crois pas. Cependant,—vu du dehors, cela en aurait toutes les apparences. Que, par exemple, la marine canadienne aujourd'hui arbore le pavillon allemand sur les hautes mers, nos vaisseaux seront, aux yeux des étrangers, des vaisseaux allemands, ou, ce qui revient à peu près au même, ils passeront pour tels.

L'adoption de la Saint-Jean-Baptiste aurait pour nous le même résultat. Pour désigner les Canadiens, les Anglais disent souvent : *the Saint John Baptist*. Ils prennent le pavillon pour la nation, la fête nationale pour le peuple. Avec la Saint-Jean-Baptiste pour fête nationale, on ne nous distinguerait pas des Canadiens. Or, n'est-ce pas que nous voulons non seulement rester ce que nous sommes, mais qu'on sache qui nous sommes ? Et puis de quel droit ironisons-nous prendre sans cérémonie le blason d'un autre peuple ? Une famille n'adopte pas les armes d'un autre famille. Au moins devrions-nous consulter le peuple canadien avant de lui prendre sa fête. Je sais les Canadiens assez nos amis pour ne s'en pas formaliser ; peut-être même seraient-ils heureux de nous voir adopter le 24 juin. Mais cela ne prou-

ve que les bonnes dispositions des Canadiens envers nous.

Choisissons-nous une fête qui nous soit propre, messieurs. Nous avons une histoire à nous ; nous avons un passé malheureux qui nous est propre ; notre condition est humble ; notre avenir n'est pas celui d'un peuple puissant par le nombre et les ressources : ayons pour nous seuls un jour national, où nous nous réunirons pour parler de nos pères ; où nous rappellerons les gloires et les malheurs du passé ; où nous pleurerons ensemble sur ce grand holocauste de 1755 ; un jour où nous oserons regarder l'avenir en face parceque nous serons ensemble, unis, nous tenant par la main ; mais encore une fois, que ce jour, cette fête, si vous préférez, soit propre, soit particulier au peuple acadien.

Saint Jean-Baptiste n'est pas et ne saurait être le patron du peuple acadien. Il n'y a presque rien dans la vie de ce grand saint qui s'harmonise avec notre histoire. Mais pour la Sainte Vierge, elle, il n'en est pas ainsi. Son Assomption surtout, nous voulons en faire l'emblème de notre réveil national. Après une vie semée d'angoisses, où le bonheur pour elle ne s'est rencontré que dans la solitude de Nazareth ; après la persécution, le calvaire, la mort de son divin fils, après de longues années d'aspirations vers le ciel, elle est enfin élevée en gloire, et sa grandeur dans le ciel est en proportion de son humilité et de ses souffrances sur la terre.

L'histoire de l'Acadie est une succession de malheurs. Nos pères n'ont goûté la paix et le bonheur que dans la solitude de Grand'Pré et de Beaubassin. Il leur a fallu s'exiler pour éviter la mort ; ils ont vu égorger leurs enfants et leurs frères ; ils ont vécu dans la plus grande misère ; mais jamais ils n'ont perdu de vue le ciel. C'est là ce qui les a sauvés. Aujourd'hui nous jetons un voile sur le passé et nous nous avançons avec confiance vers l'avenir. Nous prenons pour guide et pour modèle la Très-Sainte Vierge, et nous choisissons son Assomption pour notre fête nationale. Ce sera notre point de départ, notre signe de ralliement, notre emblème, notre mot d'ordre : nous vaincrons sous son drapeau.

Avec la Sainte Vierge au ciel pour patronne ; avec nos pères pour modèles de patience et d'énergie ; avec notre belle fête nationale pour retremper notre courage, l'avenir est à nous. Adoptons l'Assomption, messieurs, votons pour le choix de cette fête, et notre vote sera ratifié par la convention demain, et par tous les Acadiens de l'Acadie et du Canada.

---

## DISCOURS DU RÉVD. M. F. RICHARD.

*M. le président et Messieurs,*

Comme Acadien, je ne saurais garder le silence dans cette importante occasion, vu qu'il s'agit d'une question vitale pour la patrie ; je ne voudrais pas que l'histoire qui racontera les évènements du 20 et 21 juillet 1881, époque si importante de notre existence comme peuple, ait à signaler le refus d'un enfant de l'Acadie de s'enrôler sous le drapeau national et de le défendre contre toute invasion.

Je regrette amèrement d'avoir à lutter contre quelques-uns de mes compatriotes au nombre desquels se trouvent de mes meilleurs amis personnels ; et contre nos frères canadiens que je respecte beaucoup et que j'admire à cause de leur attachement à leur nationalité. Mais il ne s'agit pas ici de faire de la politique ou de servir des intérêts particuliers ; nous sommes convoqués ici par les organisateurs de cette convention acadienne pour "affirmer notre existence comme peuple" et prendre les moyens de conserver notre nationalité. Veillez croire, M. le président, que la politique que je me propose de suivre dans cette discussion est tout à la fois libérale et conservatrice. Je suivrai une politique libérale en reconnaissant les droits des nationalités qui composent notre société ; et conservatrice en défendant et en faisant respecter nos droits comme peuple distinct, ayant une histoire à part et une destinée à remplir. On vous a déjà démontré avec beaucoup de clarté et d'éloquence l'importance d'une fête nationale pour les Acadiens. En effet, il me semble qu'un peuple qui, pendant plus d'un siècle d'épreuves et de persécutions, a su conserver sa religion, sa langue, ses coutumes et son autonomie, doit avoir acquis assez d'importance pour mériter qu'il adopte les moyens d'affirmer son existence d'une manière solennelle ; et cela ne saurait se faire plus efficacement que par la célébration d'une fête nationale qui lui soit propre. Tous les peuples ont senti le besoin de se choisir une fête nationale. Ainsi, par exemple, les Anglais ont la Saint-George, les Irlandais la Saint-Patrice, les Canadiens la Saint-Jean-Baptiste ; les Sauvages même ont une fête nationale, la Sainte-Anne. Ainsi, M. le président, vous voyez que tous les peuples ont leur patron particulier qui les distingue les uns des autres ; et par ce moyen on a conservé son identité nationale. Voyez l'Anglais : qu'il soit en Europe, en Amérique, en Asie ou en Afrique, le jour de la Saint-George lui rappelle qu'il est anglais et il veut être reconnu comme tel.

L'Irlandais exilé ne saurait jamais laisser passer la Saint-Patrice sans se rappeler le souvenir de la belle Erin, patrie de ses pères. Les Canadiens-Français dispersés dans les diverses parties de l'Amérique se rassemblent, le 24 juin, chaque année, à la Saint-Jean-Baptiste, pour chanter à l'unisson "O Canada, mon pays, mes amours," et ils aiment à redire avec un légitime orgueil que le nom de Canadien, après celui de chrétien et de catholique, est le plus cher à leur cœur. Le Sauvage veut aussi montrer qu'il appartient à une tribu qu'il chérit, et le jour de la Sainte-Anne il n'échangerait pas son titre de sauvage pour tous les titres du monde. Le peuple acadien serait-il le seul à méconnaître son existence nationale, et consentira-t-il à s'effacer pour jamais de la liste des peuples ? Quoi ! le peuple acadien, dont l'histoire nous fait un récit si touchant de son courage et de son énergie, ne profiterait pas de cette circonstance solennelle pour protester contre une tendance qui menace de nous engloutir et de nous faire disparaître, comme peuple, de la scène publique ? L'Acadie n'aura-t-elle plus d'enfants qui aimeront à se rappeler ses gloires, ses infortunes et ses triomphes ? Le nom Acadien, qui déjà a résonné sous les voûtes du Vatican et dans le palais de Notre Gracieuse Souveraine aussi bien que dans la capitale de notre mère-patrie la France, ce nom si cher et si doux au cœur d'un véritable patriote est donc destiné à périr !

Non, il n'en sera pas ainsi, le jour est arrivé où le mérite doit être reconnu et justice accordée. Aujourd'hui les peuples ont les yeux fixés sur nous et se préparent à nous juger suivant nos démarches. La patrie réclame à sa défense tous ses enfants. Elle les a réunis en convention pour défendre et prendre ses intérêts et elle attend d'eux un dévouement énergique et persévérant. Puisse-t-elle ne pas être trompée dans son attente, et dans son état présent de défaillance, puisse-t-elle recevoir le soutien qu'elle a droit d'espérer de ses enfants. Nos pères, confesseurs de la foi et martyrs de la cause du Christ, qui dorment dans nos cimetières, seraient-ils déshonorés par des descendants dénaturés ?

Il s'agit, messieurs, du choix et de l'adoption d'un patron national. Or je proteste au nom de la Patrie, contre l'amendement à la résolution première qui propose que la Saint-Jean-Baptiste soit choisie comme fête patronale des Acadiens et j'épouse avec beaucoup de plaisir la motion de mon ami le Dr Chiasson, qui propose la fête de l'Assomption comme fête nationale. Il s'agit d'envisager cette question sous son vérit-

table point de vue. Il ne faut pas se laisser tromper par de beaux et éloquents discours, qui peuvent facilement entraîner les auditeurs à suivre plutôt leur imagination que leur jugement. Rappelez-vous que plusieurs d'entre vous peut-être ont perdu des causes fort justes par l'habileté et les sophismes d'un avocat adversaire ; j'espère qu'il n'en sera pas ainsi en cette circonstance.

On dit que la Saint-Jean-Baptiste doit être choisie pour la fête nationale des Acadiens et on allègue que cette fête se trouve à une époque de l'année où les habitants sont libres et où les élèves des collèges se trouvent réunis, il serait beaucoup plus facile de chômer cette fête à cette époque de l'année que dans aucun autre temps.

Si nous devons considérer l'époque de l'année comme devant nous influencer dans le choix d'un patron national, je ne suis pas du tout de cet avis, car, le 24 juin, les travaux du printemps sont loin d'être terminés dans les Provinces Maritimes. Peut-être en est-il autrement en Canada. Quant à la commodité des collèges—il me semble que dans ce casci, il faudrait considérer les intérêts généraux avant les intérêts personnels et particuliers.

Pour moi, ayant un collège et un couvent dans ma paroisse, cette considération me flatterait beaucoup ; toutefois, je ferais volontiers le sacrifice de ces avantages en faveur du peuple en général, qui ne pouvant assister en masse dans ces localités, aimeront cependant se réunir le jour choisi pour chômer leur fête nationale, et les élèves de retour dans leurs familles contribueront de beaucoup à en relever l'éclat.

On dit de plus que la Saint-Jean-Baptiste a été chômée par les premiers Acadiens et qu'elle s'est toujours célébrée depuis. Je me suis efforcé de trouver quelques preuves certaines à l'appui de cet avancé, mais en vain. J'affirme donc que c'est un avancé gratuit et qu'il n'a pas de fondement. Je me rappelle avoir lu quelque part que les Français fêtent ce qu'ils appellent la St-Jean et non la Saint-Jean-Baptiste. Ce jour-là on fait des feux de joie, on chante des chansons et les enfants s'amusent autour de ce feu. Toutefois personne n'oseraît annoncer que la Saint-Jean-Baptiste est la fête nationale des Français.

Il paraît que l'origine de cette fête est dûe à un usage païen que les évêques français ne pouvant faire disparaître lui ont donné un nom chrétien pour le christianiser. Les premiers Acadiens ont pu imiter cet exemple, mais à part trois ou quatre paroisses acadiennes qui ont commencé à fêter la

Saint-Jean-Baptiste depuis quelques années seulement, cette fête n'a jamais eu le caractère national. Ces paroisses desservies par de dignes missionnaires canadiens qui, voulant conserver le souvenir de leur pays, ont introduit cette fête dans ces paroisses et la conduite des Acadiens en participant à ces démonstrations ne saurait tout au plus que démontrer la soumission et l'obéissance traditionnelle du peuple acadien envers leurs prêtres qui étaient tout pour eux.

On dit aussi que par la confédération nous sommes tous devenus Canadiens, et par conséquent il convient de n'avoir qu'une fête nationale. Dans ce cas il faudrait que les Anglais et les Irlandais fussent invités à se réunir avec nous pour fêter une seule fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, car ils sont tous Canadiens. Nous sommes heureux d'être unis si étroitement à nos frères du Canada. Nous leur sommes unis par des liens du sang et de la religion, sans parler de la confédération, qui identifie plus ou moins nos intérêts politiques et civils. Cependant, si pour conserver cette union fraternelle il fallait sacrifier sa nationalité, le nom d'Acadiens, pour moi, je n'hésiterais pas un instant, et j'aimerais mieux encourir le déplaisir d'un frère que celui de ma mère, la belle Acadie. Quelques-uns disent que si les Acadiens refusent de choisir la Saint-Jean-Baptiste comme fête nationale, les Canadiens-Français cesseront de nous porter le même intérêt. La haute idée que je me suis formée de l'intelligence et de l'esprit du peuple canadien ne me permet pas d'entretenir une telle opinion d'un peuple aussi juste et aussi raisonnable.

Ils ont su conserver leur religion, leurs coutumes et leurs lois au prix de bien des sacrifices et par une énergie indomptable ils ont su faire respecter leurs droits comme peuple, et maintenant le peuple canadien-français occupe une des premières places dans l'échelle sociale. Comment pourrait-il condamner chez les Acadiens ce qui a fait sa force et procuré son indépendance? Apprenons du peuple canadien une leçon importante pour notre conservation comme peuple et préserrons à tout prix notre caractère national d'Acadiens-Français.

Loin de nous la pensée outrageante que notre sœur, la province de Québec, serait mortifiée de voir l'Acadie réclamer l'héritage qui lui appartient à tant de titres.

On prophétise qu'à moins que Saint Jean-Baptiste soit choisi comme patron des Acadiens, le luxe et l'intempérance, ces deux fléaux de notre siècle, devront nécessairement nous engloutir. J'ai beaucoup de vénération pour le précurseur de

Notre-Seigneur, mais il est possible d'être tempérant sans se couvrir de peau de chameau et sans manger de sauterelles. D'ailleurs, M. le président, celle que je viens proposer comme devant être notre patronne nationale ne saurait avoir de rival. Sainte Marie, qui a servi de modèle à tous les saints et qui les a tous surpassés en sainteté, est encore aujourd'hui comme elle l'a été toujours la plus puissante avocate auprès du trône de Dieu. Donc, l'échange dont il s'agit ne saurait en rien préjudicier à nos intérêts religieux et nationaux. Nous sommes faibles, nous avons besoin d'une patronne puissante.

Permettez-moi maintenant de vous signaler quelques-uns des motifs qui doivent vous engager à choisir la reine de l'Assomption comme fête nationale des Acadiens de préférence à la Saint-Jean-Baptiste. Les Canadiens ayant choisi Saint Jean-Baptiste pour patron, il me semble qu'à moins de vouloir confondre notre nationalité dans la leur il est urgent pour les Acadiens de se choisir une fête particulière. Il est bon de remarquer que nous ne sommes pas les descendants des Canadiens, mais de la France, et par conséquent je ne vois aucune raison qui nous engage à nous faire adopter la Saint-Jean-Baptiste comme notre fête nationale. A l'exemple des Anglais, des Irlandais, des Ecossais, des Allemands, nous devons tâcher de nous choisir une fête qui nous rappelle notre origine. J'ose même affirmer que la fête de l'Assomption a toujours été et doit être toujours la fête nationale des Acadiens, descendants de la race française.

Louis XIII avait fait vœu de consacrer son empire à la Sainte Vierge et il voulut que la fête de l'Assomption fût la fête nationale du royaume.

Or peu d'années plus tard il envoya des colons prendre possession de l'Acadie. Ils ont dû par conséquent emporter avec eux les usages et les coutumes de leur patrie, et si des circonstances malheureuses les ont empêchés de chômer leur fête nationale d'une manière régulière, il est pourtant vrai de dire que la dévotion nationale des Acadiens, c'est la dévotion à Marie. Entrez dans nos églises, et à côté du maître-autel vous voyez un autel à Marie orné et décoré avec plus de soin, si c'est possible, que l'autel où réside le Sauveur. Entrez dans nos maisons acadiennes et vous verrez que l'image de Marie occupe la place d'honneur dans le salon. Marie a même un autel dans bien des familles acadiennes, et pendant le mois qui lui est consacré son nom retentit partout. Les mères acadiennes, dans leurs épreuves, mettent toute leur confiance en Marie. Elles portent pour la plupart le nom de Marie, et

elles aiment que leurs enfants portent aussi ce beau nom.

Un autre puissant motif qui doit nous porter à adopter la Sainte Vierge pour patronne, c'est que les évêques des Provinces Maritimes réunis au premier concile de Halifax il y a plus d'un quart de siècle, ont choisi la Vierge Immaculée pour la patronne de cette province ecclésiastique. De sorte qu'en adoptant la Sainte Vierge comme patronne nationale, on ne fait qu'entrer dans les vues de nos prélats qui ont présidé à ce concile, et je ne doute pas que ce choix serait bénî par nos dignes évêques qui nous dirigent aujourd'hui.

Maintenant, mes chers compatriotes, vous êtes venus de tous les points de l'Acadie et vous représentez ici honorablement toutes les localités acadiennes des Provinces Maritimes. Mais pourquoi êtes-vous ici ? Vous y êtes pour travailler au bien de votre chère Acadie. Tout à l'heure vous serez appelés par M. le président à enrégistrer vos votes sur la question dont il s'agit, le choix d'un patron national.

Votre démarche demande considération, et une sérieuse réflexion. Vos compatriotes ont les yeux fixés sur vous et s'attendent à un verdict en conformité avec leur sentiment de patriotisme et d'attachement à leur chère Acadie. Votre vote est appelé à jouer un rôle important dans l'avenir de notre pays et j'ai confiance qu'aucun de vous ne souillera cette page si importante de notre histoire par un vote de trahison contre la cause acadienne. Montrez par un vote indépendant et conscientieux que vous êtes véritablement Acadiens et que vous voulez rester Acadiens. Ne rougissez pas d'un titre qui vous fait le plus grand honneur. Rappelez-vous que nous avons besoin à part la bienveillance et l'appui de nos frères du Canada, de nous organiser pour défendre nos droits religieux et nationaux. Messieurs, lorsque la fameuse question des écoles fut agitée dans cette province et que nous fîmes appel à la constitution fédérale, pour défendre notre religion et notre langue, quels furent notre surprise et notre étonnement lorsque nous fûmes informés que les Acadiens ainsi que les catholiques des provinces maritimes étaient les seuls dont les intérêts sous ce rapport avaient été ignorés. Quel en a été le résultat ? On nous a abandonnés à nos propres ressources et à subir le joug de l'injustice et de l'oppression. Donc, messieurs, nécessité pour nous de ne pas trop compter sur nos voisins qui, ayant leurs propres intérêts à sauvegarder, pourraient encore oublier l'existence des cent mille Acadiens qui eux aussi veulent rester catholiques et français. En faisant allusion à ce fait, messieurs, ce n'est pas par esprit de criti-

que ni de malveillance, mais pour montrer que nous, dans les provinces maritimes, avons besoin de réunir nos forces pour protéger nos intérêts particuliers, qui ne sont pas toujours, à cause des circonstances, les mêmes que ceux de nos frères du Canada. Donc, messieurs, si vous voulez être accueillis avec joie à votre retour au milieu de vos compatriotes et recevoir la bénédiction de vos mères et épouses acadiennes, enrégistrez vos noms sous la bannière de Marie. Cette démarche tout à la fois patriotique et religieuse nous méritera les éloges de l'univers entier et réjouira et fortifiera mes compatriotes délaissés depuis des siècles. Oh ! qu'il sera beau de voir tous les Acadiens dispersés se réunir chaque année, comme le font leurs frères du Canada, pour célébrer leur fête nationale !

Alors l'Acadien sentira qu'il a des devoirs à remplir envers sa patrie, et aidé et encouragé par les succès du passé, il sera plus dévoué que jamais à l'avancement général de ses co-nationaux. Qu'il sera charmant, ce concert national, où toutes les voix de la grande famille acadienne se réuniront pour chanter à l'unisson le *Gaudeteamus in Domino diem festum celebrantes sub honore beatæ Mariae Virginis.*

Oui, nous nous réjouirons alors dans le Seigneur en ce beau jour, le 15 août, et nous célébrerons l'Assomption de Marie au ciel avec toute la pompe et la solennité dont nous serons capables. En ce jour nous oublierons nos épreuves et nos persécutions, à la pensée que si nous sommes les dignes imitateurs de Marie dans l'adversité, nous pourrons comme elle mériter d'être conduits par les anges dans la Jérusalem céleste.

J'espère donc que par acclamation vous allez choisir la reine de l'Assomption pour patronne des Acadiens, et que lorsqu'on vous demandera de lever la main comme signe de votre approbation de Marie comme patronne de l'Acadie, toutes les mains s'élèveront vers Marie.

### DISCOURS DE L'HON. P. A. LANDRY

*Messieurs,*

C'est avec un bien grand plaisir que je constate la chaleur et l'éloquence qu'on déploie dans la discussion fort importante qui nous occupe, et cela me prouve une fois de plus que les Acadiens peuvent jouer un grand rôle sur la scène:

s'ils veulent se donner la peine de prendre part active aux luttes qui s'y livrent. Le sujet débattu prête certainement aux élans du cœur et les discours que nous avons entendus démontrent à l'évidence que nous sommes soucieux de notre avenir et de nos intérêts nationaux.

Quelle doit être la fête nationale des Acadiens ? tel est le sujet qui fait les frais de cette discussion, et il mérite assurément notre plus sérieuse attention. Il y a unanimité sur la nécessité d'une fête nationale, et c'est ce qui devrait avoir lieu. Quant au choix, j'opine pour la Saint-Jean-Baptiste, même après les éloquent plaidoyers que nous venons d'entendre pour l'Assomption. En premier lieu, la Saint-Jean-Baptiste est déjà enracinée en Acadie. Elle est chômée depuis longtemps dans l'Ile du Prince-Edouard, elle est établie à Memramcook depuis plusieurs années, on la célèbre à Madawaska, rameau important de notre race, et l'on dit qu'elle était autrefois en honneur parmi nos ancêtres. En l'adoptant, nous ne ferions donc que suivre le sentier battu, marcher sur les traces de nos aïeux et confirmer le choix déjà fait par une partie notable de notre peuple ; et c'est, à mon sens, une chose importante à considérer par cette convention. En autant que possible, nous devons chercher à nous conformer à nos traditions et consulter ce qui a déjà été fait parmi nous. C'est le plus sûr moyen d'assurer le succès de notre fête. Une autre considération, qui n'est pas sans poids, c'est que la Saint-Jean-Baptiste tombe à une époque bien plus favorable et plus propice que l'Assomption. Pour un bon nombre d'années encore, il sera toujours plus ou moins difficile de célébrer notre fête dans chaque paroisse, avec tout l'éclat, toute la pompe désirable. Le nombre de nos hommes instruits est encore fort limité et celui de nos orateurs l'est encore plus. Nous devons nous replier surtout sur les centres favorisés de maisons d'éducation, tant pour la partie musicale que la partie des discours. Sous ce rapport la Saint-Jean-Baptiste offre des conditions de succès que je n'aperçois pas dans l'Assomption, et je crois, messieurs, que vous n'en disconviendrez pas. Mais la Saint-Jean-Baptiste nous offre d'autres attraits bien plus précieux encore. Il est avéré qu'elle est la fête par excellence de tous les Français de la Nouvelle-France, qu'elle est chômée par tous les Canadiens-Français et de plus par tous les Acadiens, nos frères, qui habitent la province de Québec et aussi, me dit-on, par les Acadiens de la Louisiane. Tout nous invite à resserrer notre union avec les autres parties du Canada Français, au-

jourd'hui que notre sort politique est intimement lié au leur par la confédération. L'élément français ne peut que gagner à serrer ses rangs, à s'entendre, à s'unir. Or quoi de plus propre à nous faire atteindre cette union si désirable que l'adoption d'une fête patronale commune, où tous nos cœurs, battant à l'unisson, viendraient se confondre dans une entente fraternelle et durable. N'oublions pas que nous devons beaucoup aux Canadiens, que ce sont eux qui par leurs missionnaires ont entretenu cet attachement inviolable à notre foi et à notre langue qui nous fait remarquer, que ce sont eux qui ont les premiers fait luire à notre horizon le soleil de l'éducation qui déjà éclaire notre existence. Il y a donc ici encore une forte raison de chômer la fête nationale qu'ils ont adoptée, ou plutôt qu'ils ont empruntée à l'Acadie ou qu'ils ont emportée avec nos pères de leur ancienne mère-patrie, la France, berceau commun de leur origine et de la nôtre. J'ai remarqué que les partisans de l'Assomption, s'appuyant sur leur prestige comme prêtres, se sont étudiés à faire entendre qu'en choisissant l'Assomption nous serions mieux protégés, notre avenir serait plus assuré comme peuple ; mais j'espère que personne ne se laissera influencer par cette considération sous-entendue, qui, dans mon opinion, n'est pas fondée. Oui, j'ose l'affirmer, et si je me trompe, j'espère que les messieurs du clergé ici présents me reprendront, l'avenir du peuple acadien sera tout aussi bien assuré, nous serons tout aussi bien protégés comme peuple, en chômant et honorant Saint Jean-Baptiste pour notre patron qu'en adoptant l'Assomption de la Sainte Vierge.

Songeons qu'il sera difficile aux paroisses qui ont jusqu'ici chômé la Saint Jean-Baptiste, qui ont puisé dans cette fête les moyens de ralliement dont les résultats ont été si importants au point de vue national ; ne craignons pas qu'on nous confonde avec les Canadiens, car la chose est impossible ; elle n'a pas eu lieu par le passé, elle arrivera encore moins à l'avenir ; — et rappelons-nous que la Saint-Jean-Baptiste a déjà été observée par nos ancêtres, qu'elle l'est actuellement par les membres de notre famille que la catastrophe de 1755 a jetés sur les rivages du Saint Laurent au milieu des Canadiens, qui les ont accueillis d'une manière si fraternelle, et j'en suis persuadé, nous ne saurions faire d'autre choix que celui de la Saint-Jean-Baptiste.

## DISCOURS DU TRÈS-RÉV. PÈRE C. LEFEBVRE

Le Rév. Père Lefebvre, appelé à prendre la parole sur le sujet, dit qu'il se contentera de faire quelques courtes réflexions, et qu'avant tout il tient à dire que personne ne saurait l'accuser d'avoir fait de la cabale à cette occasion, attendu qu'il a tenu à honneur de garder un complet silence sur le sujet, ce que peut-être certains messieurs ne pourraient affirmer en ce qui les concerne.

En 1854, continue le Révérend Père, lorsque j'arrivai à Memramcook, les mots "fête nationale" ne me paraissaient pas être connus, du moins que je sache. En 1856, je m'informai s'il n'existe pas ailleurs quelques usages ou coutumes qui pourraient donner lieu à une telle fête. Je fus informé que la fête de saint Jean-Baptiste, qui fut toujours celle des Acadiens, même avant 1755, était solennisée avec grande pompe à Rustico, Ile du Prince-Edouard. Je me dis donc : ce qui se fait dans cette paroisse peut se faire ici avec profit pour mes paroissiens, et plus tard pour les élèves du collège. De plus, je voyais dans cette fête un trait d'union puissant entre les Canadiens et les Acadiens—de cette province en particulier. Les élèves, appelés à faire les frais de la fête, devaient aussi trouver là un stimulant efficace d'encouragement et d'émulation. Je ne crains pas d'affirmer que mes prévisions étaient fondées. Les efforts faits par ceux qui ont été appelés à l'honneur d'adresser la parole à leurs concitoyens, dans cette circonstance, ont singulièrement contribué à assurer leurs succès et comme littérateurs et comme orateurs. Le choix de la nouvelle fête tombant dans les vacances, aura pour résultat immédiat, au contraire, de priver et les élèves et les maisons d'éducation de ce puissant levier d'émulation, sans apporter aux uns et aux autres une compensation sérieuse à cet inconvénient réel. En vain alégué-t-on que la présence des élèves, en vacances dans leurs familles, contribuera à la solennité de la fête, en lui prêtant leur concours. Ce sophisme est trop évident pour qu'il mérite l'honneur d'une réfutation. Je sais parfaitement à quoi m'en tenir sur l'efficacité d'un tel secours, dans les circonstances actuelles.

Je ne suis pas d'origine acadienne, mais j'ai épousé la cause des Acadiens, je suis acadien par le cœur et les sentiments. Dix-sept ans de sacrifices et de dévouement me donnent le droit d'affirmer la chose sans crainte d'être contredit. Tous mes efforts ont eu pour but le progrès intellectuel, mo-

ral et matériel de ceux auxquels j'ai consacré, sans arrière-pensée, la plus belle partie de mon existence.

Ici l'orateur fait une petite digression et dit qu'il a été péniblement affecté des remarques peu judicieuses faites par un membre de ce comité, allant à dire que les Canadiens-Français seuls, à l'encontre des autres races, n'avaient pas fait preuve de jugement en choisissant saint Jean-Baptiste pour patron, par la raison qu'il doit exister des rapports de convenance entre le peuple et le patron choisi, et qu'il ne voyait pas ces rapports dans le choix fait par les Canadiens. Le Révérend Père réfute énergiquement cette allégation, en faisant l'historique de l'origine de la fête nationale chez les Canadiens et des motifs qui déterminèrent le choix de saint Jean-Baptiste pour patron, choix qui, au reste, a été l'expression libre de la volonté du peuple, et a reçu la haute approbation de l'épiscopat et du clergé canadien. Quant aux rapports de prétendues convenances, ils existaient à un haut degré dans le choix de saint Jean-Baptiste, que la Sainte Ecriture nous peint comme un modèle de sobriété et d'humilité, conséquemment l'ennemi naturel de l'ivrognerie et du luxe, deux plaies dangereuses qu'il faut faire disparaître. Donc, les Canadiens, en faisant choix de saint Jean-Baptiste pour patron et pour modèle, faisaient un choix fort judicieux, au contraire, puisqu'ils trouvaient dans ce Bienheureux, que l'Esprit Saint appelle le plus grand des enfants des hommes, les vertus capables d'apporter remède à leurs maux. Ces seules raisons sont plus que suffisantes pour réduire à néant l'accusation gratuite portée contre les Canadiens touchant le présumé manque de jugement qui aurait présidé au choix de leur patron national.

En terminant, le Révérend Père ajoute que s'il doit exister des rapports de convenances entre le peuple et le patron choisi, saint Jean-Baptiste doit être rigoureusement choisi pour patron des Acadiens ; car, continue le Révérend Père, l'ivrognerie et le luxe ne sont pas moins enracinés ici que chez les Canadiens, conséquemment les vertus de saint Jean-Baptiste ne sont pas de trop ici. En outre, vous tendez à imiter les Canadiens, comme le prouve le fait de la présente convention, qui n'est qu'une pâle copie de celle tenue à Québec l'an dernier ; pourquoi alors n'auriez-vous pas le même saint pour votre fête nationale ? pourquoi une fête différente de la leur, puisque vous avez une commune origine, la France ? N'est-ce pas le moyen d'être fort et puissant ? Car, depuis l'océan Pacifique jusqu'à l'Atlantique la race française

ne doit faire qu'un seul homme, n'avoir qu'un seul cœur, comme elle professe, à peu d'exceptions près, qu'une seule foi, la foi des Louis IX, des Louis XIII, des Reine Blanche et des Charlemagne. Elle doit n'avoir qu'un seul drapeau, qu'une seule devise, l'union fait la force, un seul but, défendre, selon l'occasion, ses droits menacés. Je le demande, cette convention est-elle bien en voie de réaliser cette grande et noble pensée? Son verdict nous dira jusqu'à quel point elle est dégagée de toute prévention.

---

### DISCOURS DE L'HON. JOS. O. ARSENAULT

*Messieurs,*

Je ne puis laisser la question débattue en arriver à une solution sans faire quelques observations qui me sont dictées par le désir de contribuer, dans la mesure de mes forces, à son règlement et à l'adoption d'une fête nationale qui puisse répondre aux besoins du peuple acadien et être chômée le plus facilement et le plus généralement possible dans tous les centres acadiens. J'ai toujours vivement désiré l'adoption d'une fête nationale commune, à laquelle les Acadiens des trois provinces maritimes pourraient participer, un jour de fête où ils pourraient se réunir et retrouver leur patriotisme, évoquer la souvenir de leur passé, étudier le présent, prendre des résolutions pour l'avenir, et je souhaite ardemment que l'un des premiers résultats de cette convention soit l'adoption d'une telle fête.

L'Assomption de la Sainte Vierge serait très convenable, mais il me semble qu'elle arrive à l'une des époques les plus défavorables de l'année et je crains que pour cette raison elle ne pourrait être célébrée avec cet élan, avec cet éclat, avec cette unanimité que tout le monde s'accorde à désirer. A peu près tous les Acadiens appartiennent à la classe agricole, et pour la classe agricole le mois d'août n'a guère de loisirs. C'est le temps des foins, et vers le 15 août surtout les cultivateurs redoublent d'ardeur pour moissonner en temps opportun ce fourrage qui contribue si largement à l'entretien de nos troupeaux. Juillet est le mois des fêtes et des pique-niques ; nous nous y livrons aux délassements qu'ils nous apportent ; on y épouse pour ainsi dire son fonds de gaieté. Après avoir pique-niqué, après s'être promené en juillet, puis après s'être mis à la fenaison et travaillé dur et fort pour sauver le four-

rage, le peuple n'est pas bien disposé à fêter, et il est à craindre que l'enthousiasme ne soit pas aussi ardent qu'on doit le désirer pour chômer dignement la fête nationale.

Sur l'Île du Prince-Edouard, ma province, on ne pourra célébrer la fête nationale dans chaque paroisse ; il faudra que les habitants de plusieurs paroisses se réunissent dans le centre le plus favorable, où devront se porter les orateurs et les musiciens ; or la chose sera fort difficile, sinon impossible, à la mi-août. Prenons cette convention pour exemple : je n'hésite pas à dire que si elle eut eu lieu à l'époque de l'année à laquelle on propose de chômer la fête nationale, le nombre des assistants n'eut pas atteint un chiffre égal à la moitié du nombre des personnes présentes aujourd'hui. Et, dans mon opinion, c'est un point important à considérer.

Quelques orateurs ont insisté sur la nécessité de se séparer, de se distinguer des Canadiens-Français, et ont soutenu que si nous adoptions la Saint-Jean-Baptiste pour fête patronale, nous nous trouverions à jamais perdus, confondus dans la nationalité canadienne-française, résultat qui, à leurs yeux, serait un malheur irréparable. Je ne partage pas ces craintes et, pour ma part, je serais heureux de voir les liens qui nous unissent aux Canadiens-Français se resserrer davantage. Il faut se rappeler que l'Acadie compte un grand nombre de ses enfants dans la province de Québec, où, tout en conservant fièrement et fidèlement leur titre d'Acadiens, ils chôment avec enthousiasme la Saint-Jean-Baptiste, qu'ils regardent à bon droit comme la fête par excellence de la famille française dans l'Amérique du Nord. En adoptant une autre fête, nous les répudions purement et simplement, et en outre nous imposons aux centres acadiens de l'Acadie qui ont jusqu'ici et depuis bon nombre d'années chômé la Saint-Jean-Baptiste—comme cela se pratique sur l'Île du Prince-Edouard—la nécessité de changer de fête, ce qui n'est pas toujours agréable et ce qui surtout pourrait bien être un grand obstacle à l'adoption générale de l'Assomption pour fête patronale.

DISCOURS DU RÉVD. F. X. CORMIER,  
CURÉ DE RICHIBOUTOU.

*M. le Président,*

Mon intention était de donner un vote silencieux sur la question de la fête nationale ; mais l'appel qu'en vient de n'e

faire me force de dire quelque chose ; cependant mes remarques seront très courtes. Pour commencer, je dois dire que je suis chagrin d'avoir à différer d'opinion avec mon ami, l'hon. P. A. Landry, avec qui—comme il le sait bien—j'ai coutume de m'accorder. De plus, mes sympathies devraient être pour la fête choisie à Memramcook il y a déjà plusieurs années, car je suis enfant de la paroisse et je me rappelle lorsque j'étais au collège d'avoir fêté la Saint-Jean-Baptiste avec autant d'entrain et de joie que n'importe qui, mes anciens compagnons de collège ici présents m'en sont témoins. Malgré tout cela je dois m'opposer à l'adoption de la Saint-Jean-Baptiste comme fête nationale, car j'y vois une question de vie ou de mort pour les Acadiens comme peuple. En adoptant la Saint-Jean-Baptiste pour fête nationale des Acadiens, nous ferons une fusion des Canadiens et des Acadiens, et nous, nous voulons les conserver peuples distincts ; car, il faut bien l'admettre, les usages, les manières et les coutumes des Acadiens ne sont pas les mêmes que ceux des Canadiens. Ils diffèrent en quelque chose ; il serait peut-être difficile de dire en quoi consiste ce quelque chose, mais il y a une différence marquée cependant. Les voyageurs qui ont visité les groupes acadiens du Canada et de la Louisiane ont remarqué cette différence de manières, d'usages et de coutumes, quoiqu'il y ait plus d'un siècle qu'ils sont entourés de races étrangères. Ils ont encore quelque chose de distinctif et qui les constitue pour ainsi dire un petit peuple à part ; et cette distinction est si bien connue, que les étrangers aiment à nous faire étriver quelquefois, comme faisait un monsieur de Montréal il y a quelques années en me disant "*en été comme un Cayien.*" Je ne sais pas trop si cette remarque contenait un *reproche* ou une *louange*, mais moi, dans toute ma simplicité, je la pris pour une grande *louange* : car l'*entêtement* peut avoir son bon côté, et j'aime à croire que les Acadiens sont presque toujours du bon côté !!! J'ai consulté sur ce sujet de fête nationale, un homme du Canada ; marquant par sa science et sa sainteté ; et il m'a répondu que si les Acadiens ne voulaient pas se *fusionner* avec les Canadiens, il pensait qu'il nous fallait choisir une fête nationale toute autre que celle des Canadiens. Pour ces raisons, je crois devoir voter pour l'adoption de l'Assomption comme fête nationale des Acadiens de préférence à la Saint-Jean-Baptiste.

En disant tout ceci je ne crois pas froisser les Canadiens qui sont nos frères ; et parmi lesquels je compte des amis les

plus intimes. J'ai vécu six ans au milieu des Canadiens au Canada et en bons termes encore, et j'étais aussi acadien que je le suis maintenant, et je pense que les Canadiens ne m'en voudront pas pour vouloir rester acadien et pour vouloir adopter une fête qui nous aidera à demeurer acadiens, tout en continuant à cultiver l'amitié des Canadiens.—Quelques-uns m'ont fait la remarque que les Acadiens devraient adopter la Saint-Jean-Baptiste comme les Irlandais de toutes les parties de l'Amérique ont pris Saint Patrick pour patron. Mais pour les Acadiens il n'y a pas de parité. Les Irlandais viennent d'Irlande ; mais les Acadiens ne viennent pas du Canada, l'Acadie n'est pas une colonie du Canada mais bien de France. J'admire les Irlandais, qui malgré les difficultés sans nombre sont fiers d'avoir conservé leur nationalité, leur religion et leurs coutumes. Les Anglais ont voulu les fusionner avec eux et les Ecossais ; mais ils n'ont pu réussir et j'espère que les Acadiens seront aussi vaillants qu'eux et qu'ils feront tout en leur pouvoir pour rester acadiens et qu'ils ne feront rien qui ressemblerait à un suicide national et qui serait propre à faire disparaître le nom d'Acadiens des provinces maritimes.

DISCOURS DU RÉVD F. BELLIVEAU,  
CURÉ DE PETITCODIAC.

*Monsieur le président, Messieurs,*

N'ayant point été mis au nombre de ceux qui font partie de la commission chargée du choix d'une fête nationale pour le peuple acadien, je me suis nullement préparé à discuter cette grande question maintenant agitée. Mais puisqu'on me fait l'honneur de me demander mon opinion sur ce sujet, en ma qualité d'Acadien-Français, je ne saurais refuser de vous faire connaître mes sentiments à cet égard ; ce que je vais faire en très peu de mots. D'abord, il me paraît inutile de discuter ici l'importance d'une fête nationale,—c'est une chose dont la nécessité est d'avance reconnue de tous ceux ici présents, et de tous ceux dont nous sommes les représentants. Il s'agit donc, monsieur le président, de voir si nous devons adopter la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens, ou si nous devons nous en choisir une pour nous seuls, en notre qualité de peuple acadien-français. Si nous ne formons qu'un seul peuple avec nos amis les Canadiens ;

si nos intérêts sont identiques, je ne vois pas que nous ayons à discuter cette question plus longtemps ; adoptons, sans autre préambule, la Saint-Jean-Baptiste, et finissons-en avec cette question qui, selon moi, est d'une grande importance pour notre nationalité. Si, au contraire, nous, Acadiens-Français, formons un peuple à part, si nous avons nos usages, nos coutumes, si nous avons grandi dans notre sphère comme les Canadiens ont grandi dans la leur, je ne vois pas pourquoi on nous objecterait aujourd'hui le privilège d'une fête nationale. Nous voulons cette fête parceque nous en avons le droit et par le fait même qu'on nous reconnaît comme peuple. Puisque nous jouissons de ce droit à l'instar de tous les peuples qui nous entourent et de tous les peuples de la terre, je pourrais dire, pourquoi nous refuserait-on d'exercer notre prérogative en cette matière ? Comme je viens de le dire, nous avons un droit irrévocable, comme peuple, à une fête ; nous la voulons,—en conséquence, nous ne saurions plus longtemps diriger nos pensées vers la Saint-Jean-Baptiste pour notre fête nationale puisqu'elle est celle des Canadiens. Il ne nous reste donc qu'à nous entendre sur le choix d'un saint ou d'une sainte sur lequel se concentrera le plus grand nombre de votes, afin que la fête, une fois choisie et adoptée par la présente convention, soit d'une telle popularité qu'elle soit chômée par toute l'Acadie.

Maintenant, monsieur le président, voilà à peu près ce que j'ai à dire sur ce sujet pour le moment, vu que la discussion ne fait que de commencer. Je désire avant d'en dire davantage entendre mes frères émettre leurs idées sur le sujet, et soyez assurés que ce sera surtout la solidité des arguments que je prendrai en considération pour diriger mon vote sur cette question vitale. Je me permettrai maintenant, messieurs, de reprendre mon siège, et s'il y a besoin, je reviendrai sur la question plus tard.

#### SECOND DISCOURS DU RÉV. PH. BOURGEOIS

*Monsieur le Président et Messieurs,*

Après les quelques discours que je viens d'entendre, veuillez me permettre encore quelques réflexions. Je dois vous avouer, à ma propre honte, que je ne suis point vide d'obstination. Pour preuve, il me suffirait d'en appeler au souvenir de mes condisciples d'autrefois que j'aperçois dans cette salle,

et même au Révérend Supérieur de cette maison qui, à certaines heures, en a bien connu quelque chose. Aussi, je ne saurais laisser passer inaperçues certaines opinions qui viennent d'être émises, il y a un instant, sans les condamner comme injurieuses envers la nationalité canadienne. En second lieu, je veux donner expression à une surprise tout à fait inattendue que j'éprouve au cours de cette discussion.

Si l'on en croit un frère distingué qui vient de nous adresser la parole, les Canadiens n'auraient pas fait un choix judicieux et convenable en adoptant la Saint-Jean-Baptiste pour fête nationale. Je suis moralement certain que les termes ont trahi ici l'idée qu'avait notre orateur. Toutefois, s'il n'y a pas eu là un malheur d'expression, l'assertion mérite d'être relevée, parcequ'elle est d'une portée grave. Certainement, M. Duvernay n'a pas pris le sentiment de tous les Canadiens quand il a fait choix de cette fête. Mais si cette dernière n'eut pas été convenable, comme fête publique et nationale, les hommes d'état dont l'esprit de discernement ne souffre pas conteste, les évêques qui sont la lumière de la nation, auraient très certainement retranché toutes les manifestations du 24 juin pour les reporter à un autre jour mieux approprié et plus convenable.

Il ne faut pas croire qu'une nation qui compte une population d'un million et demi, qui est dirigée par des hommes que l'étude, l'esprit de droiture et l'expérience ont façonnés pour ces fins, n'ait pu se mettre en demeure jusqu'aujourd'hui d'abroger tel ou tel jour de réjouissance et de réunion nationale, si le choix de cette fête eût été l'effet d'une action peu réfléchie, ou n'eût pas été d'un ordre de convenance tel que le bien général du peuple dût en découler.

De plus, certains orateurs ont parlé de l'adoption de sainte Anne, de saint Joseph, la plupart cependant veulent que nous choisissons une fête de la sainte Vierge, soit le 15 d'août. Messieurs, la première fête religieuse de la nation au Canada fut la Saint-Joseph. On la célébrait à cette époque, comme fête religieuse, et la Saint-Jean, comme fête populaire et nationale. Il en a toujours été de même.

Aujourd'hui la fête religieuse du Bas-Canada, c'est la Sainte-Anne. Pas un peuple n'est voué d'une manière plus intime au culte de Sainte Anne que le peuple canadien, et cependant pour les bryantes démonstrations populaires, on n'a pas cessé de célébrer la vieille fête de la Bretagne.

Frocl<sup>le</sup> mer notre dévotion envers la Sainte Vierge dès cette première convention ne nous empêche donc pas de cé-

lébrer le 24 juin avec le peuple canadien et d'adopter ce jour, nous aussi, comme fête nationale. D'ailleurs quelles raisons a-t-on apportées ce soir pour nous démontrer que la Saint Jean-Baptiste ne devait pas être adoptée. Pas une seule raison concluante. Les orateurs qui viennent de vous parler n'ont pas détruit un seul des arguments que nous avons produits en faveur de la Saint-Jean-Baptiste. Ils ont exalté le culte de de Marie, ils nous ont dit que le peuple acadien s'était voué d'une manière plus spéciale que les autres peuples au culte de cette bonne Mère.

Eh bien, ceci, je crois, est historiquement faux. Notre histoire ne dit pas qu'il y ait eu, parmi les Acadiens, une dévotion de ce genre si fortement accentuée qu'elle ait ré légué dans l'ombre la dévotion du peuple canadien, qui a dédié à Notre-Dame du Bon-Secours la première église de Montréal et qui a mis sous le patronage et le vocable de Marie le plus beau diocèse de la province de Québec. A Dieu ne plaise que j'atténue la grandeur et la force d'intercession qu'on attribue à Marie, mais je voudrais faire comprendre à tous ces messieurs qui nous écoutent, que du haut de la chaire chrétienne, tout prêtre a le devoir d'exalter Marie au-dessus de tous les saints, mais quand il s'agit d'une question nationale où des intérêts mutuels sont en jeu, il n'est pas permis d'exercer sur les masses une influence indue, comme on le fait clairement en cette circonstance.

Il est regrettable, Messieurs, que cette première question nous trouve divisés comme nous le sommes en réalité, surtout j'aurais voulu que cette division n'eût pas été, comme je le constate, l'effet d'une influence qui semble avoir été exercée au préalable, en certains rangs et en certains quartiers. Il est clair que nous, qui voulons la Saint-Jean-Baptiste, nous nous agitons sur un terrain inégal, grâce à des influences que nous ne pouvons analyser présentement, parce que nous étions loin de les soupçonner, à plus forte raison de les attendre.

Pour moi, je déclare, en toute sincérité, que j'ai secondé la motion de l'honorable M. Landry sans savoir qu'il dût la proposer, sans savoir même qu'il opinât pour la Saint-Jean-Baptiste.

L'avenir nous dira si cette première commission n'a pas été surprise par des ententes qui manquent de loyaute et dont le but bien déterminé était d'abolir la fête du 24 juin, dût la convention n'avoir pas d'autre résultat.

Si ce que j'avance est faux, tant mieux. Si le peuple-

acadien des *provinces maritimes* s'entend pendant ces quelques jours pour rejeter la Saint-Jean-Baptiste, n'allez pas croire que nous irons nous insurger. Non, nous n'aurons rien à dire contre l'adoption d'une fête qui aura été l'expression juste, légitime et libre de la volonté nationale par la voix de ses délégués réunis en convention. Nous aurons fait séparation, il est vrai, avec les milliers d'Acadiens qui vivent au Bas-Canada, avec les milliers qui sont à la Louisiane et qui entendent garder la Saint-Jean-Baptiste. Nous aurons certainement blessé le cœur de ces vrais frères que le malheur a jetés sur un autre sol, mais les Acadiens des *provinces maritimes* auront fait une démarche qui est l'expression de leur unanime sentiment.

Au contraire, si le peuple ne peut s'entendre, ne jetons pas sur la route des brandons de discorde, faisons l'attente. Nous sommes jeunes, dans dix ans il sera temps de revenir sur cette question et peut-être discuterons-nous alors cette mesure avec moins d'aigreur, avec plus de prudence, plus de justice et plus de précision de termes qu'il ne l'a été fait en cette circonstance. Au reste, si nous voulons nous isoler, rien nous engage à le faire avec précipitation ; faisons-le au moins sous l'étandard de "l'union entre nous". Car si nous étudions bien, si nous pesons bien notre influence et numérique et politique, notre valeur littéraire, les moyens que nous avons pour donner le branle au commerce, aux industries, à l'égal des peuples qui nous entourent, nous reconnaîtrons que nous sommes encore dans les langes, et, pour ainsi dire, sous la tutelle nécessaire des autres nations.

A quoi sert-il donc de nous dissimuler notre situation ? A quoi bon nous lancer dans des actes si présomptueux ? Les Canadiens sont venus ici, il n'y a pas encore vingt ans, ils nous ont apporté les lumières de la haute éducation, et aujourd'hui nous nous enfions au point de croire que nous pouvons nous suffire. Pourtant, malgré les prétentions d'une certaine classe, nous ne sommes pas encore grandis de mille coudées, et assurément nous ne faisons pas un acte de sage politique, encore moins de reconnaissance, en intimant à nos amis les Canadiens que nous pouvons nous passer relativement de leurs services, et que nous entendons nous constituer en nationalité distincte, laquelle donnera le cachet de sa force à toutes ses œuvres, sans avoir plus longtemps à vivre d'emprunt.

Enfin, permettez-moi de vous dire, en terminant, que ce n'est pas là ce que la délégation acadienne a promis de faire,

lors de la grande convention de Québec, l'an dernier, quand elle a scellé un pacte d'alliance fraternelle entre Acadiens et Canadiens-Français. Qu'avons-nous dit, l'an dernier, lorsque, devant cette convention de Québec, il fut soumis le projet de M. Perreault par lequel les Français d'Amérique formant une association nationale devaient, de temps à autre, se réunir le 24 juin, au jour de leur commune fête nationale, afin d'aviser, en organisation puissante, aux moyens à prendre pour obtenir notre juste influence en Amérique et afin de veiller partout aux intérêts de nos nationaux ? Les quarante délégués que l'Acadie avait nommés étaient là ou devaient y être. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de réplique ? C'était notre devoir de protester dans le temps, si toutefois nous avions l'intention de protester à l'avenir. Nous y étions obligés, en toute franchise. C'était le temps de nous prononcer, et ainsi il n'aurait pas été réservé à la première convention acadienne de s'opposer en majorité apparente à une mesure qu'elle avait sanctionnée hier, à l'unanimité. Pour moi, comme pour bien d'autres, au reste, nous ne sommes pas disposés à démentir nos affirmations de l'an dernier, restant convaincus que nous pouvons, en toute sécurité, adopter la Saint-Jean-Baptiste, sans perdre le moindre attribut de notre nationalité acadienne-française.

DISCOURS DU RÉV. H. GIROIR,  
CURÉ DE HAVRE-BOUCHER.

Le Révd M. Giroir dit qu'il ne saurait hésiter sur le choix à faire entre les deux fêtes proposées. La dévotion toute particulière du peuple acadien envers la Sainte Vierge et envers son Assomption est là pour nous indiquer combien le 15 août serait populaire comme fête nationale. Peuple distinct, ayant notre histoire et nos traditions à part, il semble que nous devrions tenir à les perpétuer par le choix et la célébration d'une fête qui nous soit propre, particulière. A ce double point de vue, l'Assomption s'impose au choix de cette première convention du peuple acadien. Au reste, nous ne ne saurions trouver au ciel de plus puissante protectrice. Dispensatrice de la miséricorde et de la grâce divines, Marie veillera sur notre peuple avec un soin tout particulier.

DISCOURS DE M. URBAIN JOHNSON,  
DÉPUTÉ AU PROVINCIAL.

Je regrette vivement, dit-il, de ne pouvoir m'exprimer avec toute la correction voulue dans la langue française, mais j'espère qu'on me tiendra compte de mon bon-vouloir, et qu'on me pardonnera mes fautes de grammaire. Je n'en suis pas moins représentant acadien, pas moins dévoué aux intérêts de notre chère Acadie. Dans mon temps, nous n'avions pas les facilités d'aujourd'hui pour nous instruire, et quand on pouvait fréquenter l'école un an, six mois même, c'était l'exception. Je vieillis, la barbe me grisonne, mais le cœur est toujours jeune, toujours frais, et il bat aussi fort que jamais pour la patrie. Messieurs, dans la question qui nous occupe, j'ai des opinions tranchées, et mes sympathies sont pour l'Assomption, pour le 15 août. Où sera le nom acadien dans vingt ans d'ici si nous adoptons la Saint-Jean-Baptiste ? Demandez-vous cela, vous, messieurs du nord qui, pour venir ici, avez passé par l'Intercolonial sur les ossements de nos ancêtres dévorés par les bêtes féroces en fuyant la cruauté de leurs persécuteurs ; pensez-y aussi, vous, messieurs de l'Île Saint-Jean, dont les sillons du vaisseau qui vous a traversés a fait tressaillir les ossements de vos aïeux relégués au fond de l'abîme par la fureur de leurs vainqueurs !

On parle de ce que nous devons au Canada. Les Canadiens n'ont-ils pas reçu les secours de la Propagation de la Foi ? Les Canadiens sont-ils venus parmi nous la bourse pleine pour répandre l'éducation, ou ne sommes-nous pas ceux qui la leur ont remplie, qui leur ont fourni les moyens ? Les collèges canadiens n'ont-ils pas eu du support de l'Acadie ? Nous sommes reconnaissants aux Canadiens pour ce qu'ils ont fait pour nous, mais d'un autre côté il faut connaître et reconnaître ce qui en est.

DISCOURS DE L'HON. S. F. POIRIER,  
DÉPUTÉ AU PROVINCIAL.

*Monsieur le président, Messieurs,*

J'étais loin de m'attendre que la question qui nous occupe créerait un aussi long et vif débat. Pour ma part, messieurs, je regrette profondément la tournure acrimonieuse qu'elle a prise. Personne ne doit craindre, personne n'a rai-

son de craindre le progrès, l'avancement des Acadiens, dont tout le pays en général et toutes les classes de la société devront en définitive retirer des avantages.

En 1755, on a vu disperser les Acadiens aux quatre vents du ciel, aujourd'hui nous voyons cette famille éprouvée, dont les malheurs inouïs arrachent des larmes au cœur le plus endurci, se réunir, se donner la main, délibérer en convention sur les moyens les plus propres à asseoir son existence sur des bases solides. Ce fait est bien de nature à réjouir tout cœur français. On a beaucoup parlé de notre manque d'éducation ; mais nous pouvons nous glorifier, même sous ce rapport. Les Acadiens sont demeurés, malgré leurs inénarrables infortunes, instruits dans la grande, la principale chose, la religion, à laquelle ils sont restés fidèles et soumis.

On objecte contre l'Assomption pour fête nationale, qu'il fait trop chaud à l'époque où elle tombe. Ne pourrait-on pas choisir un jour d'hiver, afin de donner à ceux qui n'aiment pas la chaleur l'occasion de manifester leur ardent patriotisme à la faveur du froid !

Je regretterais de voir la politique s'insinuer dans cette convention et en amoindrir les résultats. J'aurais beau à répondre aux insinuations qui ont été faites hier du haut de la tribune, à propos de l'anglification. Je suis Acadien, et je ne crains pas de le proclamer. On nous a fait reproche de traduire nos noms. Vous le savez, messieurs, il fut un temps où tout ce qui sentait le français dans nos provinces était le point de mire, l'objet de haines et de malveillances auxquelles il n'était pas facile de se soustraire. Il était peut-être nécessaire et utile de s'anglifier un peu pour se défendre, pour éviter les attaques qu'on nous destinait. Au sujet des alliances, auxquelles il a été fait allusion, je suis plus libéral qu'on ne s'est déclaré, je suis d'opinion que le jeune Acadien doit être libre de prendre sa femme là où il l'entend.

J'espère que la prochaine convention aura lieu sur l'Île Saint-Jean et qu'il nous sera donné à nous, insulaires, de vous rendre l'hospitalité toute fraternelle que Memramcook accorde à nos délégués, qui en remporteront le plus précieux des souvenirs.

---

A la clôture du débat, l'hon. M. Landry, président, félicite les orateurs et les délégués sur les paroles éloquentes qui se sont succédées dans ce débat comme un torrent qui se précipite de cascade en cascade pour aller se confondre en définitive dans les vagues de l'océan. Il a été parfaitement édifié des flots de patriotisme qui ont coulé sans cesse depuis l'ouverture de cette convention. Les nobles accents d'éloquence que nous venons d'entendre sur cette grande question de notre fête nationale, si digne de les évoquer, se répercuteront jusque dans les hameaux les plus reculés de l'Acadie française, où ils ne sauraient manquer de provoquer cet enthousiasme national dont rayonnent tous les visages à cette réunion.

Quelle que soit l'issue du vote que cette convention va donner, il faut que la décision soit acceptée de bonne grâce par la minorité ; il faut en un mot que la fête choisie soit acclamée par tout le peuple acadien et chômée sur toute la ligne. (Applaudissements.)

Messieurs, ceux qui sont en faveur de l'adoption du rapport de la commission, c'est-à-dire de l'Assomption pour fête nationale des Acadiens, voudront bien lever la main ; maintenant, ceux qui s'y opposent voudront bien faire la même chose.

La plus vive excitation régnait dans la salle, au moment de la division, à tel point qu'il fut difficile pour un temps de déterminer le nombre des voix données de côté et d'autre ; mais le tact de M. le président finit par dominer les obstacles, et à la satisfaction des uns et des autres—car tous purent se convaincre que la majorité était pour le 15 août—l'hon. M. Landry déclara que l'affirmative l'avait emporté. La dernière parole n'était pas sortie de sa bouche qu'une salve d'applaudissements éclata dans la salle.

Le calme s'étant rétabli, M. le président demande à la convention de ratifier ce choix par un vote unanime. Toute l'assistance se lève pour manifester son acquiescement à la proposition du sympathique président, puis nous assistons à une scène d'enthousiasme comme jamais nous n'en avons vue.

Les bravos succèdent aux bravos, les hourras aux hourras ; tout le monde est sous le coup de la plus vive émotion, qui se traduit par des manifestations qui ébranlent le majestueux collège Saint-Joseph jusque dans ses fondements.

Trois hourras sont successivement poussés pour l'Assomption, le président de la convention, le Père Lefebvre, le Rév. M. Richard, le collège Saint-Joseph, le collège Saint-Louis, l'épiscopat, le clergé, les Canadiens, le *Moniteur*, et la séance est levée au bruit de bravos plusieurs fois répétés en l'honneur du Pape et de la Reine.

Ainsi se termina la discussion de la première question qui se présentait à la convention et dont l'importance s'est manifestée par la chaleur qu'on a déployée de part et d'autre dans le débat. Espérons que ce choix portera des fruits abondants et que désormais le peuple acadien des provinces maritimes se réunira le 15 août dans ses temples pour re-tremper ses forces et son courage au pied des autels, se raffermir dans sa foi et son attachement à sa langue et à sa nationalité.

---

Troisième Séance Générale de la Convention

---

(*Le Moniteur Acadien*)

Dans l'avant-midi du second jour de notre convention nationale, les différentes commissions se réunirent à 9 heures et siégèrent jusqu'à dix heures et demie, alors qu'eut lieu la séance de la convention, à laquelle le choix de l'Assomption pour fête patronale des Acadiens fut ratifié, comme on l'a vu plus haut.

Après le dîner, les commissions qui n'avaient pas encore terminé ou même commencé leurs travaux, se réunirent pour mettre la dernière main à l'œuvre, compléter leur tâche.

Dans le même temps, s'ouvrait, en plein air, à l'endroit préparé, près du vieux collège, la troisième séance générale —et la deuxième séance solennelle,—de la convention. L'hon. P. A. Landry présidait.

La séance de l'avant-midi avait été consacrée à un sujet spécial, à la discussion de la fête nationale ; les orateurs étaient astreints à cet unique sujet. De plus, elle avait eu lieu dans une des salles du collège, bien trop petite pour contenir la foule qui, comme le premier jour, se pressait sur le terrain. Très peu de personnes, en dehors des membres de la convention, avaient pu assister au débat.

Il n'en fut pas ainsi à la séance à laquelle nous allons faire assister le lecteur. Il y a de la place pour tous ; d'abord des sièges, tout près de l'estrade, pour les membres de la convention ; puis la cour est vaste, le lieu favorable ; aussi toute l'assistance, dont le nombre est aussi considérable que le premier jour, se groupe-t-elle pour entendre les orateurs, qui ont ici champ libre, à qui il n'est pas imposé de restreinte et qui peuvent suivre leurs penchants et leurs goûts. Tous les sujets leur sont accessibles et sont ouverts à leur éloquence.

Le président présente d'abord à l'assemblée M. l'abbé E. R. Biron, directeur du collège St-Louis, figure sympathique, prêtre dévoué, que l'on acclame avec chaleur. Il traite de l'éducation, et comme il s'entend en la matière, son discours intéresse vivement l'auditoire, qui l'écoute avec recueillement, souvent interrompu par les applaudissements que lui arrachent les paroles patriotiques de l'orateur.

Puis vient M. l'abbé Jos. Pelletier, curé de St-Hilaire et de St-François, au Madawaska. Également bien renseigné sur l'éducation, la colonisation et l'agriculture, qu'il connaît à fond pour s'en être activement occupé et y avoir consacré ses vingt-cinq ans de ministère, M. l'abbé Pelletier fait de sérieuses et patriotiques considérations qui frappent l'auditoire par leur justesse et leur apropos, et sa voix est fréquemment couverte d'applaudissements prolongés.

En présentant M. H. J. B. Chouinard à l'assemblée, le président dit que ce monsieur, qui a été l'un des principaux organisateurs de la grande convention nationale de Québec, n'était pas inconnu d'un bon nombre d'entre nous, et ceux qui ont représenté l'Acadie à la grande fête du 24 juin 1880 conserveront toujours de lui un souvenir de reconnaissance pour la large part qu'il leur y a faite.

M. Chouinard, qui fut salué de bravos plusieurs fois répétés, prononça un éloquent discours rempli des plus nobles pensées, rendues dans un langage à la fois simple et entraînant.

Nous avons eu la mauvaise fortune de ne pas entendre MM. les abbés Biron et Pelletier et de n'arriver qu'au milieu du discours de M. Chouinard. Nous n'avons donc pu prendre de notes, ce qui nous oblige d'en différer la publication, car nous avons l'espoir de pouvoir les offrir au lecteur. (1)

Quand M. Chouinard eut terminé, M. le président annonça en quelques mots appropriés le choix qui avait été fait du 15 août pour jour de fête nationale du peuple acadien.

---

(1) Ces discours ne furent pas publiés.

J'espère, bien plus je suis certain, ajouta-t-il, que ce choix des délégués sera acclamé par le peuple acadien, et que l'Assomption sera partout fêtée avec entente et cordialité.

Des hourras frénétiques, enthousiastes, accueillent cette déclaration.

Le calme s'étant rétabli, M. le président présente M Onésiphore Turgeon, que, dit-il, nous sommes heureux de considérer comme l'un des nôtres. M. Turgeon prononce le discours suivant :

*M. le président, Mesdames et Messieurs,*

Je n'aurais pas répondu à l'appel que vous venez de me faire, si vous ne m'aviez appelé à vous adresser la parole comme Acadien-Français. Laissant à d'autres orateurs la belle tâche de traiter la question si éminemment nationale de l'éducation, je me serais contenté d'écouter et d'applaudir à leur patriotisme et à leur enthousiasme. Mais en m'appelant au milieu de vous comme enfant de l'Acadie, je n'ai pu résister à la demande de mes frères ; fier du titre que vous me conférez, je m'adresse à vous sans crainte, rempli du légitime orgueil d'un homme qui parle à des compatriotes dont l'intelligence égale le patriotisme.

C'est à peine si dix ans se sont écoulés depuis le jour où quittant les bancs du séminaire de Québec je dirigeais mes pas vers l'Acadie, dont je ne connaissais le peuple que par le sombre et sinistre épisode qui caractérise son histoire. Les horreurs de la sanglante persécution que l'on avait fait peser sur cette nation, le silence qui semblait s'être répandu comme un linceul sur les descendants des victimes de la vengeance des ennemis du drapeau français, avaient d'avance disposé mon cœur à une très grande sympathie pour les habitants de la malheureuse Acadie. Canadien, descendant des Français qui étaient également les pères des malheureux déportés, la grande douleur du peuple acadien était ma douleur, comme ses aspirations étaient mes aspirations. Aussi, en arrivant au milieu de vous, ai-je épousé avec chaleur, avec zèle, avec amour, la grande cause de la liberté du peuple proscrit auprès duquel je me réfugiais.

Je me suis dit que vous, Acadiens-Français, n'étiez pas suffisamment connus ; j'ai pensé que malgré l'immense attachement que mes compatriotes canadiens ont pour vous, vous

n'étiez pas appréciés à votre juste valeur, et que la tâche qui devait s'imposer à tout homme de cœur, habitant de l'Acadie, était celle de vous faire connaître partout, dans toute la Puissance du Canada, et que pour cette fin ce n'était pas trop de consacrer les instants de son existence. J'ai cru qu'il fallait faire connaître à tous les hommes de grandes capacités que renferme l'Acadie, hommes qui ne demandent qu'à être un peu encouragés pour parvenir à des postes éminents dans la direction de notre pays ; et ceci, je le dis sans flatterie, parce que je l'ai compris et éprouvé en maintes circonstances.

Déjà, beaucoup de ces hommes ont montré ce qu'ils pouvaient faire dans le soin qu'ils ont apporté au développement de l'instruction, cette condition essentielle de l'existence d'un peuple. En effet, combien de monuments de l'éducation, combien d'institutions destinées à l'instruction du peuple, couvrent le sol de l'Acadie, et mériteraient de figurer sur un territoire beaucoup plus riche et beaucoup plus avancé que le nôtre ! Dans chaque paroisse, depuis vingt ans, des maisons d'éducation ont surgi comme par enchantement ; l'éducation a été l'objet de la tendre sollicitude de ceux qui ont pris à cœur la glorieuse et nationale entreprise de faire du peuple acadien un peuple lettré en même temps qu'un peuple religieux ; car l'éducation qui n'est pas basée sur la religion est une éducation qui fait rétrograder et qui, loin d'ouvrir les trésors de la science et de faire briller le flambeau de la vérité, mène à l'athéisme et précipite dans des abîmes d'ignorance invincible. L'instruction religieuse est le guide le plus sûr que nous puissions avoir pour nous conduire dans le chemin de la vie ; l'éducation qui n'est pas modelée et façonnée par la religion fait de ceux qui la reçoivent des bornes inutiles dans la voie du progrès et du développement intellectuel.

Ils ont donc compris l'importance de l'éducation, ces enfants qui font notre gloire et feraient honneur au premier pays du monde.

Aujourd'hui, le temps des persécutions est passé, et nous n'avons plus à craindre d'être un jour martyrs de notre langue ou de notre foi. Il faut donc tourner toutes nos attentions vers l'éducation, qui forme avec la religion, qu'elle comprend et renferme nécessairement dans mon opinion, la pierre angulaire de l'édifice social et politique de toutes les nations en général, et de la nation acadienne en particulier.

Je viens de vous dire que le temps des luttes sanglantes est passé ; c'est vrai, nous n'avons plus à craindre la flèche du sauvage, ni la balle de nos ennemis de 1755.

Mais cependant, nous sommes encore entourés de dangers, gardons-nous de nous laisser endormir. Dans l'ambition de nos voisins de race étrangère, je vois le danger dont l'éminence, si elle est adroïtement cachée, n'en est pas moins grande ni moins à craindre. Cette ambition que je vous signale comme un danger, n'est pas une pacifique ambition, qui s'appelle émulation ; c'est, Messieurs, l'ambition du vainqueur de dominer le dernier le vaincu, quand il ne peut ou n'a pu l'écraser ; c'est l'ambition qui porte à étouffer, par l'influence des hauts lieux, les réclamations de la partie qui invoque la justice et l'impartialité contre la jalouse ombrageuse de la partie victorieuse.

Cet ennemi est plus terrible qu'on ne le pense ; le peuple canadien s'en aperçoit aujourd'hui ; c'est un ennemi moral qui, sans frapper des coups qui tuent, blesse affaiblit et mine promptement. Il faut savoir le connaître, et plus encore le combattre. Or pour arriver à cette fin, le moyen le plus assuré d'élever les Acadiens au plus haut degré d'intelligence possible, afin qu'ils ne le cèdent en rien aux hommes des autres races, qu'ils puissent leur tenir tête dans tout, et s'il y a moyen qu'ils les surpassent même en science et en intelligence ; c'est de créer dans l'esprit de nos enfants l'ambition de partager également les avantages et les honneurs du pays ; car cette dernière ambition est une ambition légitime, nécessaire pour répandre et développer l'instruction.

Et à ce sujet, messieurs, permettez-moi d'attirer spécialement votre attention sur les écoles primaires, sur ces petites écoles supérieures qui remplacent les collèges et les séminaires, là où on ne peut avoir ces grandes institutions. C'est mon désir le plus ardent de voir se répandre au sein de chaque paroisse ces écoles ouvertes à tout le monde, où le pauvre comme le riche peut participer aux bienfaits d'une bonne instruction et remplir par là plus tard le rôle que nous sommes en droit d'attendre d'eux. C'est là un point exceptionnellement pratique et qui mérite d'attirer l'attention des Acadiens d'une manière toute spéciale. Ainsi donc, développement de l'éducation par la multiplication des écoles primaires, et, je n'hésite pas à vous le dire, messieurs, cette multiplication des écoles primaires fait souvent l'objet de mes réflexions, et je ne désire rien tant, dans l'intérêt du peuple acadien, que de la voir se faire immédiatement. Je crois en effet que c'est un moyen radical de parvenir aux fins que vous vous êtes proposées en vous réunissant avec tant d'enthousiasme en convention nationale.

Comme Canadien-Français, messieurs, je ne négligerais aucune occasion pour mettre en rapport le peuple acadien avec celui auquel j'appartiens, je n'oublierai pas, je n'oublierai jamais que si je suis Canadien-Français d'origine et de cœur, je suis Acadien par le choix que j'ai fait du sol de l'Acadie pour me servir de foyer, et par la reconnaissance qui m'entraîne à votre peuple pour la fraternité avec laquelle il m'a reçu au milieu de lui.

Puisse cette convention de l'Acadie porter d'heureux fruits ; puisse-t-elle, en affirmant solennellement notre existence comme nation distincte, nous faire obtenir les droits et les priviléges que vous êtes en droit d'obtenir et que vous miritez à tant de titres, notamment par votre obéissance à l'état dans les temps de persécution, par votre fidélité à conserver dans le sanctuaire de votre cœur la pureté de votre foi, de votre langue et de vos mœurs.

J'espère que dans trois semaines, au 15 du mois d'août, le Canada verra cent mille Acadiens fêter, de paroisse en paroisse, la solennité de l'Assomption, solennité que vous avez choisie pour votre fête nationale ; puissiez-vous obtenir dans toutes ces conventions particulières le même succès que celui que vous remporterez de cette grande convention nationale à l'heure qu'il est existante.

M. le président présente ensuite à l'auditoire "un jeune homme que, dit-il, vous serez heureux d'entendre, un jeune littérateur qui nous a déjà rendu des services signalés avec sa plume, qui nous fait honneur dans le service civil du Parlement d'Ottawa, et dont les accents patriotiques trouvent toujours de l'écho dans le cœur de ses compatriotes : M. Pascal Poirier".

M. Poirier prononce le discours suivant :

*Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,*

Je ne me plaindrai pas de n'avoir eu qu'un quart d'heure d'avis pour préparer ce *discours* : j'avais exprimé mes craintes que les discours ne prissent trop le temps de notre convention. Nous nous réunissons pour travailler d'abord, me disais-je, et parler ensuite si nous en avons le temps. Eh bien ! messieurs, nous nous sommes réunis, en effet ; nous avons travaillé déjà, et bien travaillé, puisque nous nous sommes

choisi une fête nationale ; et nous avons encore eu le temps, ce qui est très heureux, d'entendre d'excellents discours. Ceci est un autre bon point à mettre au compte du comité exécutif.

Nous devons aussi de la reconnaissance à nos amis les Canadiens, qui sont venus d'Ottawa et de Québec nous prêter le concours de leur expérience, nous encourager et nous donner de bons conseils. La présence de MM. les délégués canadiens produira parmi nous les plus heureux résultats. M. Chouinard vient de nous parler de l'union qui a existé de temps immémorial entre les Canadiens et les Acadiens. J'ajouteraï que cette union antique et sainte provient autant des bons procédés que les deux peuples ont toujours eus l'un envers l'autre que de leur origine commune. On a cité des traits historiques à l'appui de cet avancé. J'en citerai un autre.

En 1690 le général anglais Philips, après avoir détruit Port-Royal et la plupart des établissements acadiens, se dirigea avec sa flotte et sa troupe du côté de Québec. La cité de Champlain n'était pas alors en état de soutenir un siège, et le Canada était presque aussi faible et aussi dénué que l'Acadie elle-même. Mais, dans le malheur comme dans la prospérité, les deux colonies étaient sœurs, étaient amies. Les Acadiens comprirent que si Québec était attaqué à l'improviste, il succomberait. Il s'agissait donc de prévenir Québec que l'armée anglaise s'avancait et pour cela envoyer des courriers. Il n'y a pas d'hésitation. L'Acadie elle-même n'est qu'un monceau de ruines, Port-Royal est détruit, les villages sont incendiés, les cultivateurs et les négociants ruinés ; on publie tout et l'on part pour sauver Québec. Mais la distance est longue et il n'y a pas de chemin : Arrivera-t-on jamais ? N'importe, on se met en marche. La grande et généreuse pensée qu'ils peuvent sauver une colonie amie fait oublier aux envoyés leurs propres maux. Quelques-uns périssent sur la route, de misère, peut-être de faim ; ceux qui restent continuent leur chemin. Enfin l'on arrive, le gouverneur Frontenac est averti du danger qui menace Québec, et Québec est sauvé.

C'est par l'échange de semblables procédés, messieurs, que les Canadiens et les Acadiens ont toujours été non-seulement des frères, mais des amis.

La présence de messieurs les délégués canadiens à notre congrès, la présence des nôtres aux grandes conventions de Montréal, en 1874 et de Québec l'année dernière, ont pour effet de perpétuer les bonnes relations qui ont toujours exis-

té entre les deux peuples, de continuer les traditions d'autrefois.

Ces traditions sont dans l'histoire, cette amitié est dans le sang, et les deux subsisteront aussi longtemps que la langue française sera parlée sur les rives du majestueux St-Laurent et sous le ciel qui fut autrefois celui de l'Acadie française.

Et il ne faut pas croire, messieurs, que le choix que nous venons de faire de l'Assomption pour fête nationale—vous me permettrez de parler de cet événement dont tout le monde parle depuis ce matin—affecte en rien la véritable amitié qui lie les Acadiens aux Canadiens et ceux-ci aux Acadiens. Sans doute il y a et il y aura quelques déceptions à la nouvelle que les Acadiens se sont choisi un patron différent de celui des Canadiens. Mais cette déception se trahira en regrets et non pas en rupture entre les deux peuples, surtout lorsque les Canadiens connaîtront mieux l'esprit qui a présidé au choix que nous avons fait. En adoptant une fête différente de la leur, nous avons suivi leur exemple. Ce n'est pas par antipathie pour la France qu'ils ont choisi S. Jean-Baptiste pour patron national ; mais parcequ'ils ont une histoire et des traditions à eux ; qu'ils ont vécu d'une vie nationale qui leur est propre ; qu'ils ont surtout souffert comme Canadiens, et qu'ils sentent qu'ils n'arriveront jamais à leurs glorieuses destinées qu'en demeurant Canadiens. Ce qu'ils ont fait, nos situations étant à peu près les mêmes, nous le faisons, voilà tout. Et si la France, quoique nos amis aient pris S. Jean-Baptiste pour patron national, ne leur envoie pas moins des professeurs pour leurs collèges et leurs couvents, des supérieurs pour leurs communautés et des millions pour leurs coffres-forts, les Canadiens qui nous ont donné le Collège St-Joseph, le vénéré supérieur et les professeurs de cette institution, qui ont donné des couvents et des religieuses au diocèse de Charlottetown et à celui de Chatham, dont les missionnaires ont été à peu près nos seuls prêtres depuis un siècle, les Canadiens, dis-je, ne nous en voudront pas d'avoir, étant les plus nécessiteux, pris le plus riche et le plus puissant patron du paradis, et n'en continueront pas moins de faire pour nous ce que la France fait pour eux depuis des siècles.

Et puis nous ne devons pas oublier qu'il y a au Canada presqu'autant d'Acadiens que dans nos provinces mêmes. Ces Acadiens, mêlés aux Canadiens, vivant avec eux, incorporés en eux, qui ont adopté la même fête nationale qu'eux, qui

sont devenus enfin des Canadiens, auront au moins un jour dans l'année où ils se souviendront de leur origine, où ils se rappelleront qu'ils sont Acadiens. Ce jour, ce sera le 15 août. Et si le souvenir du passé vit encore—comme nous n'en doutons pas—assez puissamment dans leurs cœurs, peut-être quelques-uns d'entre eux, après avoir fêté le Canada, le 24 juin, fêteront-ils l'Acadie le jour de l'Assomption. Et ceux de la Louisiane, et ceux de la Guyane, et ceux de Belle-Ile-en-Mer, et ceux de Saint-Pierre-Miquelon, et ceux des îles de la Madeleine, et ceux du Labrador, et tous nos frères enfin que l'orage a dispersés se joindront à nous le 15 août, se prosterneront en même temps que nous aux pieds de la reine du ciel pour la remercier de nous avoir sauvés ; et cette prière des fils des martyrs de 1755, s'élevant des quatre coins du monde comme un encens vers le trône de Dieu, sera puissante comme la prière des Hébreux dispersés en Asie, et versant des larmes au souvenir de Sion. Quelque soit la route parcourue par nos frères exilés ; quelque soient les changements survenus en eux depuis cent-vingt-six ans, qu'ils soient mêlés, les uns avec les Louisianais, les autres avec les Bretons de France, les autres avec les Canadiens, tous ils se reconnaîtront le 15 août, car, je l'affirme ici hautement et avec orgueil, tous les Acadiens de l'univers sont demeurés catholiques-romains. Ainsi, avec l'Assomption pour fête nationale, notre famille n'est plus désunie ; nous redevenons un seul peuple, dispersé il est vrai, sur toute la terre, mais réuni par le souvenir sanglant de 1755, et uniifié par notre sainte religion. Le 15 août est là pour nous faire souvenir éternellement de l'un et de l'autre. Si dans cent ans, comme l'a dit Sir Hector Langevin, nous sommes deux millions, eh bien ! dans cent ans deux millions d'Acadiens s'uniront à trois ou quatre millions de leurs frères exilés ; ils fêteront ensemble l'Assomption et béniront cette convention tenue à Memramcook le 21 juillet 1881, qui leur a donné un jour de ralliement, une fête nationale selon leur cœur.

Avant de terminer, et je me hâte de terminer pour ne pas entrer dans d'autres considérations, où mon sujet, je le sens, m'entraînerait trop loin, je tiens à constater le regret qu'éprouve cette convention de ce que M. Rameau ne soit pas aujourd'hui au milieu de nous. Une convention acadienne ne saurait être complète sans M. Rameau, le grand ami de notre race. S'il n'est pas ici, son esprit est avec nous, et cette convention générale elle-même, il l'a demandée, il l'appelle de ses vœux depuis de longues années. Avant de nous séparer,

je propose que nous fassions quelque chose pour M. Rameau qui a tant fait pour nous ; et faire quelque chose qui soit agréable à l'auteur d'*Une Colonie Féodale en Amérique*, c'est travailler à nos propres intérêts. Voici de quoi il s'agit.

L'histoire de l'Acadie de M. Rameau ne remonte qu'à la grande dispersion de 1755. Lorsque je l'ai rencontré à Paris, il y a quelques années, je lui demandai s'il n'avait pas l'intention de finir notre histoire. Oui, m'a-t-il répondu, pourvu que le premier volume s'écoule. Eh bien ! ce que je propose, c'est que nous achetions, nous tous qui le pouvons, un exemplaire du premier volume d'*Une Colonie Féodale*. Si M. Rameau ne termine pas son histoire, personne d'entre nous ne peut continuer l'œuvre commencée. Pour prévenir une telle perte nationale, et pour notre propre instruction, il faut que l'ouvrage de M. Rameau se place parmi nous. En conséquence, cet hiver, aussitôt que je le pourrai, j'enverrai à Messieurs les délégués des listes de souscription à l'histoire de M. Rameau, et ces listes, j'en ai la conviction, se rempliront.

Avec le souvenir de nos pères et de nos traditions, avec le culte de notre religion, n'oublions pas nos bienfaiteurs et nos amis. Or, parmi nos bienfaiteurs et nos amis, il n'en est peut-être pas de plus grand que M. Rameau.

Les nationalités qui nous entourent étaient largement représentées dans l'auditoire. On y voyait des Irlandais et des Anglais haut placés dans le commerce, l'industrie, les professions, la politique. C'était de leur part une marque d'intérêt dont nous leur savons gré.

Quand M. Poirier eut terminé, ceux-ci prièrent le président de leur adresser la parole dans leur langue. L'hon. M. Landry se rendit volontiers à cette gracieuse invitation, qui nous valut de notre distingué président un discours d'une éloquence admirable et qui fut cent fois couvert d'applaudissements. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire intégralement. Le voici :

*Gentlemen,*

I thank you for your kind request to address you in English. It affords me an opportunity of which I gladly and gratefully avail myself. Your kindness in inviting me to do so is doubly dear to me : it assures me of the interest you